

PyroGenèse Canada Inc.
États financiers consolidés
31 décembre 2021 et 2020

PyroGenèse Canada Inc.
États financiers consolidés
31 décembre 2021 et 2020

Responsabilité de la direction	3
Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant	4 - 5
États financiers	
États consolidés de la situation financière	6
États consolidés du résultat global	7
États consolidés des variations des capitaux propres	8
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	9 - 10
Notes annexes aux états financiers consolidés	11 - 56

PyroGenèse Canada Inc.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés ci-joints, notamment en ce qui concerne les principaux jugements et estimations comptables, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Cette responsabilité consiste notamment à choisir les principes et méthodes comptables appropriés et à prendre des décisions ayant une incidence sur la mesure des transactions qui nécessitent l'exercice d'un jugement objectif.

Le conseil d'administration et le comité d'audit se composent principalement d'administrateurs qui ne sont ni des membres de la direction ni des employés de la Société. Il incombe au conseil d'administration de superviser la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière, ainsi que d'approuver l'information financière qui figure dans le rapport annuel. Pour ce faire, le conseil examine l'information financière préparée par la direction et discute des questions pertinentes avec la direction et l'auditeur externe. Le comité d'audit a la responsabilité de rencontrer la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes à l'égard de l'information financière, des questions d'audit et des questions liées à l'information financière. Le comité d'audit est également responsable de recommander la nomination de l'auditeur externe de la Société.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a été nommé par les actionnaires pour effectuer l'audit des états financiers et leur en faire rapport directement; leur rapport suit. L'auditeur externe a pleinement et librement accès au comité d'audit et à la direction, et il les rencontre périodiquement et séparément, pour discuter des constatations faites dans le cadre de l'audit.

Le 31 mars 2022

[Signé par P. Peter Pascali]

P. Peter Pascali, Chef de la direction

[Signé par Andre Mainella]

Andre Mainella, Chef des finances

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Aux actionnaires et au conseil d'administration de
PyroGenèse Canada Inc.

T 514 878-2691

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états consolidés de la situation financière ci-joints de PyroGenèse Canada Inc. (la « Société ») au 31 décembre 2021 ainsi que des états consolidés connexes du résultat global, des états consolidés connexes des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés connexes des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de son exploitation consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été audités par d'autres auditeurs qui ont exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 31 mars 2021.

Fondement de l'opinion

La direction de la Société est responsable des états financiers consolidés. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (United States) (PCAOB), et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. La Société n'est pas tenue de faire effectuer un audit de son contrôle interne à l'égard de l'information financière et nous n'avons pas pour mission d'effectuer un tel

audit. Dans le cadre de notre audit nous sommes tenus d'acquiescer une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière sans être tenus d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. En conséquence, nous n'exprimons pas une telle opinion.

Notre audit implique la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Notre audit comporte également l'appréciation des principes comptables retenus et des estimations comptables importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion d'audit.

Nous agissons en tant qu'auditeur de la Société depuis 2021.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal (Canada)

Le 31 mars 2022

PyroGenèse Canada Inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre 2021 et 2020

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Actifs		
<i>Actifs courants</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 7]	12 202 513	18 104 899
Débiteurs [note 8]	17 639 616	3 329 653
Excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés [note 9]	4 922 710	1 073 633
Stocks (note 24)	887 590	–
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir [note 10]	256 513	567 059
Impôts à recevoir	117 029	–
Partie courante des acomptes [note 13]	1 328 452	1 421 246
Partie courante des redevances à recevoir [note 12]	311 111	–
Actifs sur contrats	375 789	694 301
Charges payées d'avance	717 661	145 996
Total des actifs courants	38 758 984	25 336 787
<i>Actifs non courants</i>		
Acomptes [note 13]	248 756	301 341
Placements stratégiques [note 11]	14 901 659	39 991 750
Immobilisations corporelles [note 14]	3 712 937	2 529 570
Actifs au titre de droits d'utilisation [note 15]	5 765 993	3 701 000
Redevances à recevoir [note 12]	947 543	1 060 000
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir [note 10]	–	705 316
Immobilisations incorporelles [note 16]	2 774 198	905 614
Goodwill [note 17]	2 660 607	–
Total des actifs	69 770 677	74 531 378
Passifs		
<i>Passifs courants</i>		
Créditeurs et charges à payer [note 18]	10 069 177	4 708 051
Excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés [note 19]	9 400 231	6 592 972
Partie courante des emprunts à terme [note 20]	83 004	12 208
Partie courante des obligations locatives [note 15]	2 934 236	225 977
Solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises [note 5]	2 242 503	–
Impôts à payer	23 048	–
Total des passifs courants	24 752 199	11 539 208
<i>Passifs non courants</i>		
Obligations locatives [note 15]	2 389 729	2 762 565
Emprunts à terme [note 20]	107 901	100 499
Solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises [note 5]	1 709 700	–
Impôt différé [note 31]	42 394	706 000
Total des passifs	29 001 923	15 108 272
Capitaux propres [note 22]		
Actions ordinaires et bons de souscription	82 104 086	67 950 069
Surplus d'apport	19 879 055	10 480 310
Cumul des autres éléments du résultat global	3 444	–
Déficit	(61 217 831)	(19 007 273)
Total des capitaux propres	40 768 754	59 423 106
Total des passifs et des capitaux propres	69 770 677	74 531 378

Passifs éventuels, événement postérieur à la date de clôture [notes 29 et 33].

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil :

[Signé par P. Peter Pascali] P. Peter Pascali

[Signé par Andrew Abdalla] Andrew Abdalla

PyroGenèse Canada Inc.
États consolidés du résultat global
 Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
	\$	\$
Produits [note 6]	31 068 350	17 775 029
Coût des ventes et des services [note 24]	18 636 539	7 472 361
Marge brute	12 431 811	10 302 668
Charges		
Frais de vente, frais généraux et frais administratifs [note 24]	27 237 135	12 334 553
Frais de recherche et de développement, montant net [note 10]	2 535 987	(731 077)
	29 773 122	11 603 476
Perte nette d'exploitation	(17 341 311)	(1 300 808)
Variations de la juste valeur des placements stratégiques [note 11]	(21 426 218)	44 626 698
Charges financières nettes [note 25]	(404 370)	(524 074)
Résultat net avant impôt sur le résultat	(39 171 899)	42 801 816
Impôt sur le résultat [note 31]	(739 960)	1 033 412
Résultat net	(38 431 939)	41 768 404
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		
Profit de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	3 444	–
Résultat global	(38 428 495)	41 768 404
Résultat par action [note 26]		
De base	(0,23)	0,28
Dilué	(0,23)	0,27

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

PyroGénèsis Canada Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	Nombre d'actions ordinaires	Actions ordinaires et bons de souscription	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débetures convertibles	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2020	159 145 993	67 950 069	10 480 310	–	–	(19 007 273)	59 423 106
Actions émises à l'exercice d'options sur actions [note 22]	3 482 000	1 473 818	(364 000)	–	–	–	1 109 818
Actions émises à l'exercice de bons de souscription d'actions et d'options de rémunération [note 22]	8 337 897	13 085 197	–	–	–	–	13 085 197
Rachats d'actions aux fins d'annulation [note 22]	(840 094)	(404 998)	–	–	–	(3 778 619)	(4 183 617)
Paiements fondés sur des actions	–	–	9 762 745	–	–	–	9 762 745
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	–	–	–	–	3 444	–	3 444
Résultat net	–	–	–	–	–	(38 431 939)	(38 431 939)
Solde au 31 décembre 2021	170 125 796	82 104 086	19 879 055	–	3 444	(61 217 831)	40 768 754
Solde au 31 décembre 2019	141 303 451	47 073 243	6 679 730	401 760	–	(60 237 656)	(6 082 923)
Actions émises dans le cadre d'un appel public à l'épargne [note 22]	3 354 550	12 076 380	–	–	–	–	12 076 380
Frais d'émission d'actions	–	(1 640 052)	–	–	–	–	(1 640 052)
Actions émises à l'exercice d'options sur actions [note 22]	2 118 000	1 244 207	(484 807)	–	–	–	759 400
Actions émises à l'exercice de bons de souscription d'actions [note 22]	7 060 617	5 623 323	–	–	–	–	5 623 323
Émission d'un emprunt convertible – composante capitaux propres [note 22]	–	–	–	98 422	–	–	98 422
Conversion d'un emprunt en actions [note 21]	3 225 000	925 982	–	(98 422)	–	–	827 560
Conversion de débetures en actions [note 21]	3 369 375	3 073 356	–	(360 981)	–	–	2 712 375
Rachats d'actions aux fins d'annulation [note 22]	(1 285 000)	(426 370)	–	–	–	(538 021)	(964 391)
Composante capitaux propres des débetures convertibles [note 22]	–	–	40 779	(40 779)	–	–	–
Paiements fondés sur des actions	–	–	4 244 608	–	–	–	4 244 608
Résultat net et résultat global	–	–	–	–	–	41 768 404	41 768 404
Solde au 31 décembre 2020	159 145 993	67 950 069	10 480 310	–	–	(19 007 273)	59 423 106

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

PyroGenèse Canada Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net	(38 431 939)	41 768 404
Ajustements pour :		
Paielements fondés sur des actions	9 762 745	4 244 608
Amortissement des immobilisations corporelles	356 103	63 118
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	570 411	408 335
Amortissement et radiation des immobilisations incorporelles	465 913	27 190
Amortissement des actifs sur contrats	513 572	161 291
Charges financières	404 370	524 074
Variation de la juste valeur des placements	21 426 218	(44 626 698)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	2 795
Impôt sur le résultat	(584 246)	706 000
Écart de change latent	(10 623)	30 704
	(5 527 476)	3 309 821
Variation nette des soldes liés aux activités d'exploitation [note 23]	(12 585 956)	(4 124 808)
	(18 113 432)	(814 987)
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles	(1 502 231)	(702 111)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(246 630)	(113 564)
Acquisition de placements stratégiques	(10 588 857)	(4 158 240)
Sortie de placements stratégiques	14 252 730	9 905 447
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	807 945	-
	2 722 957	4 931 532
Activités de financement		
Intérêts payés	(253 791)	(395 013)
Remboursement d'emprunts à terme	(20 507)	(117 154)
Remboursement d'emprunts pour la recherche scientifique et le développement expérimental	-	(440 233)
Remboursement d'obligations locatives	(263 078)	(1 363 050)
Remboursement de billets	-	(295 000)
Remboursement de débentures convertibles	-	(358 500)
Produit de l'émission d'emprunts convertibles	-	903 000
Produit de l'émission d'autres emprunts à terme	-	195 919
Produit de l'émission d'actions à l'exercice de bons de souscription	13 085 197	5 623 322
Produit de l'émission d'actions à l'exercice d'options sur actions	1 109 818	759 400
Produit de l'émission d'actions [note 22]	-	12 076 380
Frais d'émission d'actions	-	(1 640 052)
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(4 183 617)	(964 391)
	9 474 022	13 984 628
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	14 067	(30 705)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 902 386)	18 070 468
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	18 104 899	34 431
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	12 202 513	18 104 899

PyroGenesis Canada Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
	\$	\$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Transactions sans effet sur la trésorerie :		
Acquisition d'immobilisations incorporelles incluse dans les créditeurs	81 693	113 826
Acquisition d'immobilisations corporelles incluse dans les créditeurs	22 557	27 870
Entrée d'actifs sur contrats inclus dans les créditeurs	195 060	–
Règlement de débiteurs lors d'une acquisition d'entreprises	1 744 400	–
Accroissement du solde de prix d'achat à payer	110 203	–
Capitalisation des intérêts sur les royalties à recevoir	132 809	–
Accroissement d'un emprunt à terme	12 185	–
Émission d'actions ordinaires à la conversion de débentures convertibles	–	2 695 500
Émission d'actions ordinaires à la conversion d'un emprunt	–	827 560
Comptabilisation initiale des actifs sur contrats et des commissions à payer	–	855 592
Produit de la cession de placements stratégiques inclus dans les autres débiteurs	–	892 609
Actions de HPQ reçues en guise de paiement des débiteurs	–	395 514
Juste valeur des bons de souscription de HPQ exercés	9 181 250	337 500
Comptabilisation initiale ou modification des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation [note 15] :		
Actifs au titre de droits d'utilisation	2 157 796	366 566
Charge locative payée d'avance	(36 903)	–
Obligations locatives	2 120 893	366 566

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

1. Nature des activités

PyroGenèse Canada Inc. et ses filiales (collectivement, la « Société »), constituée en société par application de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, a été fondée le 11 juillet 2011. La Société est titulaire de brevets portant sur des technologies avancées de systèmes de traitement des déchets et elle conçoit, met au point, fabrique et commercialise des procédés avancés au plasma et des solutions durables visant à réduire les gaz à effet de serre. Le siège social de la Société se trouve au 1744, rue William, Bureau 200, Montréal (Québec). La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « PYR », à la cote du NASDAQ aux États-Unis sous le symbole « PYR » et à la Bourse de Francfort (FSX) sous le symbole « 8PY ».

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les présents états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration en date du 31 mars 2022.

b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

c) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui suit :

- i) les placements stratégiques qui sont comptabilisés à la juste valeur;
- ii) les accords de paiement fondés sur des actions, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution, conformément à IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*;
- iii) les obligations locatives, qui sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

d) Méthode de consolidation

Aux fins de présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme étant des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, qu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Lorsque la Société ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si la Société a le contrôle de l'entité. La Société est réputée avoir le contrôle lorsque, selon les modalités de la convention entre actionnaires ou d'autres ententes, elle prend la plupart des décisions concernant les activités pertinentes.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, Drosrite International LLC et Pyro Green-Gas Inc. et ses filiales. Drosrite International LLC est détenue par un des principaux dirigeants de la Société et membre de la famille proche du chef de la direction et actionnaire détenant le contrôle et est considérée comme étant contrôlée par la Société. La Société a acquis Pyro Green-Gas (anciennement AirScience Technologies Inc. jusqu'à son changement de nom le 14 septembre 2021) le 11 août 2021 (voir la note 5). Toutes les transactions et tous les soldes entre la Société et ses filiales ont été éliminés lors de la consolidation.

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliqués uniformément aux fins de l'établissement des états financiers de tous les exercices visés. Les charges financières et les variations de la juste valeur des placements stratégiques sont exclues de la perte d'exploitation dans l'état consolidé du résultat global.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables

a) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill correspond à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée sur le montant net comptabilisé des actifs acquis et des passifs repris identifiables, qui sont tous évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée correspond au montant net de la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et des instruments de capitaux propres émis par la Société à la date d'acquisition, y compris tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, en échange de l'entreprise acquise.

L'obligation de payer la contrepartie éventuelle est classée à titre de passif et évaluée comme un instrument financier ou comme une provision. Les variations de justes valeurs qui constituent des ajustements de période d'évaluation de la répartition provisoire du prix d'achat sont ajustées au cours de la période considérée et ces modifications sont appliquées de manière rétroactive.

Les coûts d'acquisition que la Société engage dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés, à l'exception des coûts associés à l'émission de titres d'emprunt ou de titres de capitaux propres.

b) Comptabilisation des produits

Les produits tirés des contrats sont comptabilisés pour chaque obligation de prestation, à un moment précis ou progressivement, selon la méthode qui reflète le transfert du contrôle des biens et services sous-jacents à l'obligation de prestation en cause.

i) Contrats à long terme

Les contrats à long terme portent sur du matériel et des machines sur mesure fabriqués sur commande et ils sont généralement établis à prix fixe. Aux termes de ces contrats, le matériel ou les machines sont fabriqués selon le devis du client, et si un contrat est résilié par le client, la Société a le droit de recevoir les montants facturés à la date de résiliation ou, si ce montant est plus élevé, le remboursement des coûts engagés jusqu'à la date de résiliation, y compris une marge raisonnable. Les accords qui comportent plusieurs prestations obligent la Société à déterminer s'ils contiennent des obligations de prestation qui peuvent être identifiées séparément et à attribuer la contrepartie reçue à chaque obligation de prestation.

Les produits tirés des contrats à long terme sont comptabilisés progressivement en fonction du degré d'avancement établi sur la base des efforts ou des intrants déjà investis par la Société pour remplir l'obligation de performance par rapport au total des intrants qu'elle s'attend à utiliser. Le degré d'achèvement est évalué d'après la proportion du total des coûts engagés et/ou des heures effectuées jusqu'ici par rapport au total des coûts et/ou des heures prévus pour assurer la prestation du service aux termes du contrat en entier, exclusion faite de l'incidence des intrants qui ne reflètent pas la progression de la prestation, par exemple les matériaux et l'équipement non installés. Dans le cas des contrats à long terme qui comprennent des matériaux et de l'équipement non installés, la Société ajuste le prix de transaction et comptabilise les produits liés aux matériaux et à l'équipement non installés dans la mesure où ces coûts ont été engagés, c'est-à-dire avec une marge bénéficiaire nulle, lorsque certaines conditions sont remplies.

Des estimations doivent être faites pour déterminer les coûts et/ou les heures prévus aux termes des contrats à long terme. Une provision est constituée pour le montant total de la perte attendue, le cas échéant, dans la période au cours de laquelle ce montant peut être calculé la première fois.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

i) Contrats à long terme (suite)

Les modifications de contrats sont des changements qui touchent l'étendue et/ou le prix d'un contrat et qui sont approuvés par les parties au contrat. L'approbation peut être écrite ou verbale, ou découler implicitement des pratiques commerciales habituelles, et elle est juridiquement exécutoire. La Société comptabilise les modifications comme un contrat distinct si les modifications ajoutent des biens ou services distincts dont les prix sont en rapport avec les prix de vente spécifiques ou si les biens ou services restants sont distincts de ceux qui sont déjà fournis. Sinon, les modifications sont comptabilisées comme faisant partie du contrat initial.

L'excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés et les créances clients sont des droits à une contrepartie en échange des biens ou des services que la Société a transférés à un client. Cependant, le classement varie si ce droit est conditionnel seulement à l'écoulement du temps (créances clients) ou s'il comporte aussi d'autres conditions (excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés), comme d'autres obligations de performance à remplir aux termes du contrat. L'excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés représente le montant cumulatif reçu et à recevoir selon le contrat par la Société en sus du droit à une contrepartie découlant des obligations de performance remplies par la Société aux termes d'un contrat donné.

Les coûts engagés pour obtenir des contrats à long terme, tels que les commissions de vente, sont comptabilisés à titre d'actifs sur contrats et à titre de frais de vente au fil du temps en fonction du degré d'avancement des travaux.

ii) Vente de biens

Les produits tirés de la vente de biens, notamment des poudres et des pièces de rechange, sont évalués en fonction de la contrepartie précisée dans les contrats conclus avec les clients. La Société comptabilise les produits à un moment précis lorsqu'elle transfère le contrôle des biens à l'acheteur. Il s'agit généralement du moment auquel le client obtient le titre de propriété du produit et auquel celui-ci est physiquement transféré au point de transfert convenu avec le client.

iii) Vente de propriétés intellectuelles

La vente de propriétés intellectuelles est comptabilisée à la date à laquelle le bénéficiaire obtient le contrôle de l'actif. Une contrepartie variable liée à la vente de propriétés intellectuelles est comptabilisée s'il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse.

c) Conversion des monnaies étrangères

i) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions liées aux produits et aux charges libellés en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens selon les cours de change moyens en vigueur au moment de la transaction. Les soldes en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour les éléments monétaires et aux cours historiques pour les éléments non monétaires. Les profits ou pertes de change sont pris en compte dans le calcul du résultat net.

ii) Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les écarts de change découlant du processus de conversion des établissements à l'étranger sont comptabilisés comme des écarts de conversion dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Les équivalents de trésorerie comprennent les instruments dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition et les instruments dont l'échéance initiale est supérieure à trois mois s'il n'y a pas de pénalité significative en cas de retrait dans une période de trois mois à compter de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks se composent de pièces de rechange pour la revente. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi d'après la méthode du premier entré - premier sorti et comprend tous les coûts d'achat. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de commercialisation.

f) Impôt sur le résultat différé

i) Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de l'exercice considéré et des exercices antérieurs sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci. Les taux d'impôt et les lois fiscales utilisés pour calculer ce montant sont ceux qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

ii) Impôt différé

La charge d'impôt différé est établie selon la méthode du report variable, une provision étant constituée au titre des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. La différence temporaire ne fait pas l'objet d'une provision si elle résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de transaction, ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale). Le montant de la charge d'impôt différé est établi d'après le mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est prévue au cours de la période où l'impôt différé sera réalisé ou recouvré. Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels l'actif pourra être imputé.

Les actifs (passifs) d'impôt différé sont présentés dans les actifs (passifs) non courants. Les actifs et les passifs sont compensés lorsque l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible ou les actifs et les passifs d'impôt différé, et lorsque les actifs et les passifs respectifs concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt sur la base de leur montant net.

g) Résultat par action

La Société présente le résultat de base par action pour ses actions ordinaires. La perte de base par action se calcule en divisant le bénéfice net (la perte nette) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte diluée par action se calcule de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est majoré pour inclure les actions découlant de l'exercice présumé des options sur actions et des bons de souscription d'actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions additionnelles est calculé en présumant que les options sur actions et les bons de souscription ont été exercés et que le produit de leur exercice a servi à acquérir des actions ordinaires au cours moyen pour l'exercice. Les actions potentielles liées à la totalité des options sur actions et des bons de souscription d'actions en circulation sont exclues du calcul de la perte diluée par action, puisque leur inclusion est considérée comme ayant un effet antidilutif pour les exercices pour lesquels une perte est enregistrée.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif et à sa mise en état de fonctionnement. Les coûts d'emprunt incorporés au coût des actifs en cours de développement représentent la charge d'intérêts calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif et ne comprennent aucun ajustement de la juste valeur des placements désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. L'aide publique et les crédits d'impôt à l'investissement liés à l'acquisition ou au développement d'immobilisations corporelles sont portés en réduction du coût. Lorsque des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité à compter de la date d'acquisition. L'amortissement d'un actif en cours de construction commence dès qu'il est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la Société.

L'amortissement est calculé selon les modes et les taux suivants :

Matériel informatique	Mode linéaire sur 3 ans
Machinerie et matériel	Mode linéaire sur 10 ans
Parc automobile	Mode linéaire sur 7 ans
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée d'utilité (20 ans), selon la plus courte

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société évalue la valeur comptable de ses actifs non financiers chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que des pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. Une perte de valeur n'est reprise qu'à concurrence de la valeur comptable de l'actif n'excédant pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque fin d'exercice et ajustés de manière prospective au besoin.

i) Contrats de location

Selon IFRS 16, à la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location en se demandant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location, c'est-à-dire la date à laquelle le bien sous-jacent est prêt à être utilisé.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur et ajustés pour tenir compte de toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend ce qui suit :

- le montant auquel sont évaluées initialement les obligations locatives comptabilisées;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- les coûts directs initiaux engagés, le cas échéant;
- une estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ainsi que la restauration du lieu ou pour la remise du bien sous-jacent dans l'état exigé par les modalités du contrat de location.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Contrats de location (suite)

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien sous-jacent. Si le contrat de location a pour effet de transférer la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice attendu d'une option d'achat par la Société, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent selon les périodes décrites précédemment. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice qu'ils ont pu se déprécier.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, sur la durée du contrat de location. La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur à la date de début si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Le taux d'emprunt marginal est fonction du taux d'emprunt marginal du preneur, de la nature du bien sous-jacent, de l'emplacement du bien, de la durée du contrat de location et de la monnaie dans laquelle est libellé le contrat de location. De façon générale, la Société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur aux fins de la valeur actualisée. À la date de début, les paiements de loyers comprennent généralement les paiements de loyers fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice (p. ex. un indice d'inflation) ou d'un taux spécifié, et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent aussi les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle et le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Obligations locatives (suite)

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux spécifié ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives; ils sont plutôt comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour rendre compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduite pour rendre compte des paiements de loyers versés. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de changement dans les paiements de loyers futurs découlant d'une variation de l'indice ou du taux spécifié, de modification des modalités du contrat de location, de changement dans les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si la Société change son appréciation de la probabilité qu'elle exerce une option de résiliation, de prolongation ou d'achat. Le montant auquel sont réévaluées les obligations locatives est comptabilisé à titre d'ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation ou inscrit à l'état du résultat net lorsque la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est ramenée à zéro.

Classement et présentation des charges liées aux contrats de location

La charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, les charges liées aux paiements de loyers variables qui n'entrent pas dans l'évaluation des obligations locatives et la perte (le profit) découlant de modifications des contrats de location sont répartis à l'état du résultat net selon leur fonction au sein de la Société, tandis que la charge d'intérêts sur les obligations locatives est présentée au titre des charges financières.

Classement des flux de trésorerie

Les paiements de loyers se rapportant au principal des obligations locatives sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et les paiements de loyers se rapportant à la charge d'intérêts sur les obligations locatives sont classés en tant qu'intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement. Les avantages incitatifs à la location reçus sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. Les paiements de loyers variables qui n'entrent pas dans l'évaluation des obligations locatives sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

j) Aide publique et crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE »). L'aide publique et les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré et ils sont portés en réduction de la charge connexe ou du coût de l'actif acquis, selon le cas. Les crédits d'impôt à l'investissement sont soumis aux approbations habituelles des administrations fiscales concernées. Les ajustements requis, le cas échéant, sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel les avis de cotisation sont reçus.

k) Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill si elles répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle et si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût de ces immobilisations incorporelles équivaut à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, si elles sont amortissables, sinon uniquement au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité et sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de dépréciation. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est comptabilisée aux états du résultat global.

Les frais de recherche sont imputés au résultat global de l'exercice dans lequel ils sont engagés, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement connexes. Les frais de développement sont imputés au résultat global de l'exercice dans lequel ils sont engagés, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement connexes, sauf s'ils remplissent des critères précis concernant la faisabilité technique, commerciale et financière afin d'être comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles, notamment les suivants :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- la Société a l'intention d'achever l'actif et a la capacité à le mettre en service ou à le vendre;
- l'actif générera des avantages économiques futurs;
- la Société a les ressources nécessaires pour achever l'actif;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses au cours du développement.

Les coûts liés à l'obtention de brevets pour la technologie développée à l'interne sont considérés comme des frais de développement et sont imputés au résultat global de l'exercice dans lequel ils sont engagés, sauf s'ils remplissent des critères précis concernant la faisabilité technique, commerciale et financière. Les coûts liés aux brevets comprennent les honoraires des conseillers juridiques et autres en vue de l'obtention des brevets et les droits de dépôt des demandes de brevets.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Immobilisations incorporelles et goodwill (suite)

L'amortissement des frais de développement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité résiduelle du brevet auquel ils se rapportent et il commence lorsque le développement est terminé. Pendant la période de développement, l'actif est soumis à un test de dépréciation chaque année. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont réexaminées à chaque date de clôture

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire :

	Durée d'utilité
Carnet de production	30 mois
Brevets et frais de développement	de 1 an à 21 ans

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois l'an, ainsi que chaque fois qu'il existe un indice de dépréciation. Les pertes de valeur comptabilisées au titre du goodwill ne peuvent pas être reprises.

Test de dépréciation du goodwill, des autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

Pour les besoins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés au plus bas niveau pour lequel il existe des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Il s'ensuit que certains actifs sont soumis aux tests de dépréciation individuellement et certains autres le sont au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises connexe et représente au sein de la Société le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté font l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement. Tous les autres actifs pris individuellement ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou changements de circonstances indiquent que leurs valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation des actifs non financiers, la direction a identifié une UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont inscrites à l'état du résultat global. Les pertes de valeur comptabilisées au titre de l'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux unités, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

l) Avantages du personnel

Paiements fondés sur des actions

La Société applique pour tous les paiements fondés sur des actions une méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur. Les options sur actions octroyées aux employés et aux administrateurs sont évaluées à la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution et comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits respective. Les options sur actions octroyées à des personnes autres que des employés sont évaluées, lorsque les services sont rendus par le consultant, à la juste valeur des services rendus si celle-ci peut être évaluée de manière fiable. Dans le cas où la juste valeur des services rendus ne peut être évaluée de manière fiable, les services sont évalués indirectement d'après la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. S'il y a des services non identifiables, les options sont alors évaluées à la date d'attribution. Le coût des options sur actions est présenté à titre de charge liée aux paiements fondés sur des actions. À l'exercice des options sur actions, un crédit est porté au capital social pour la contrepartie reçue et pour le montant de la juste valeur précédemment porté au crédit du surplus d'apport. La Société utilise le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes pour estimer la juste valeur des paiements fondés sur des actions.

Régime de participation différée aux bénéfices

La Société a établi un régime annuel de participation différée aux bénéfices (le « RPDB ») pour tous les employés admissibles qui ont apporté une contribution considérable et importante à la prospérité et aux bénéfices de la Société. L'importance de la contribution d'un employé à la prospérité et aux bénéfices de la Société aux fins de son admissibilité au RPDB est déterminée par le conseil d'administration de la Société qui se fonde pour ce faire sur des informations que le conseil, à sa seule discrétion, juge pertinentes. Aucune personne liée à la Société ne peut participer au RPDB.

Pour tous les employés admissibles, la Société est tenue de cotiser au RPDB à partir des bénéfices de la Société. Le montant de la cotisation de la Société correspond au montant qui, de l'avis du conseil d'administration, est justifié par les bénéfices et la situation financière générale de la Société. Au cours de l'exercice, la Société a versé une cotisation de néant au RPDB (néant en 2020). Les obligations au titre des cotisations au RPDB sont comptabilisées dans les charges au titre des avantages du personnel à l'état du résultat global dans les périodes au cours desquelles les services sont rendus par les employés.

Régime de participation différée aux bénéfices (suite)

Avantages du personnel à court terme

Les obligations au titre des avantages du personnel à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer aux termes du régime incitatif à court terme est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les employés et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

m) Instruments de capitaux propres

Émission d'instruments de capitaux propres

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions classées comme capitaux propres sont comptabilisés en diminution des actions ordinaires et des bons de souscription, déduction faite des incidences fiscales.

Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

Lorsque des instruments de capitaux propres émis au profit d'un créancier dans le but d'éteindre un passif financier en tout ou en partie sont comptabilisés initialement, la Société les évalue à leur juste valeur, sauf si celle-ci ne peut être mesurée de façon fiable. Si la juste valeur des instruments de capitaux propres émis ne peut être mesurée de façon fiable, ceux-ci doivent être évalués de manière à refléter la juste valeur du passif financier éteint.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

m) Instruments de capitaux propres (suite)

Surplus d'apport

Le surplus d'apport comprend les montants liés aux paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres jusqu'à ce que ces instruments de capitaux propres soient exercés ou réglés auquel cas, les montants sont portés au capital social ou repris lors de l'annulation si les droits ne sont pas acquis. Il comprend également l'option de conversion qui n'a pas été exercée à l'échéance des débentures convertibles.

n) Instruments financiers

Les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, en fonction du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. L'évaluation du modèle économique employé et la décision à cet égard sont des jugements comptables.

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et si ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. La Société inclut dans cette catégorie la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les autres débiteurs, les redevances à recevoir et les acomptes.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si :

- a) ses conditions contractuelles ne donnent pas lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû;
- b) sa détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels ni dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente;
- c) lors de la comptabilisation initiale, il est désigné irrévocablement comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci sur des bases différentes.

La Société inclut dans cette catégorie les placements en instruments de capitaux propres.

Les variations de la juste valeur des passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre à l'entité sont présentées dans les autres éléments du résultat global, sauf si elles ont une incidence sur des montants comptabilisés en résultat. Tous les passifs financiers, hormis ceux qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sont inclus dans les passifs financiers évalués au coût amorti. La Société inclut dans cette catégorie les créditeurs et charges à payer, les emprunts à terme et les débentures convertibles. Le solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Comptabilisation :

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les achats ou les ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison des actifs dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché (transactions normalisées) sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle l'entité s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

n) Instruments financiers (suite)

Évaluation initiale

Les actifs et les passifs financiers (hormis les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net) sont évalués initialement à la juste valeur majorée des coûts marginaux directement imputables à leur acquisition ou à leur émission.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à leur juste valeur à l'état de la situation financière. Tous les coûts de transaction liés à ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net.

Évaluation ultérieure

Les actifs financiers (hormis les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net) sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque les instruments d'emprunt sont décomptabilisés ou dépréciés, de même que par l'entremise de l'amortissement.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faites des dérivés et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés, de même que par l'entremise de l'amortissement.

Principes d'évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont un prix coté sur un marché actif à la date de clôture, la juste valeur est fondée sur ce prix. Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse et que ces cours représentent des transactions réelles et régulières conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Les titres négociés en bourse sont comptabilisés au prix du marché en fonction du cours de clôture le jour d'évaluation concerné.

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier sont arrivés à expiration ou lorsque la Société a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif. La Société décomptabilise un passif financier lorsque son obligation aux termes du passif est acquittée, qu'elle est annulée ou qu'elle a expiré.

Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière, si, et seulement si, la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

n) Instruments financiers (suite)

Dépréciation des instruments financiers

La Société applique le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues aux actifs financiers évalués au coût amorti. Les actifs financiers de la Société soumis à ce modèle de dépréciation sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et les autres débiteurs, les redevances à recevoir et les acomptes.

Les créances clients n'ont pas de composante financement et ont une échéance de moins de 12 mois au coût amorti, c'est pourquoi la Société applique, pour l'ensemble de ses créances clients, l'approche simplifiée pour les pertes de crédit attendues. Par conséquent, la Société comptabilise une correction de valeur pour pertes fondée sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture.

L'approche de la Société en ce qui concerne les pertes de crédit attendues reflète un montant fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent ainsi que les informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir, qu'il est possible, à la date de clôture, d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables.

La Société a recours à une matrice de calcul en tant que mesure de simplification pour évaluer les pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients, en se fondant sur le nombre de jours en souffrance pour des regroupements de créances ayant des profils de pertes semblables. La matrice de calcul se fonde sur l'historique des taux de pertes observés sur la durée de vie attendue des créances et est ajustée en fonction d'estimations prospectives. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur.

Radiation

La valeur comptable brute d'un actif financier est radiée lorsque la Société n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement à l'égard de la totalité ou d'une partie de cet actif financier.

Instruments financiers composés

Les instruments financiers composés émis par la Société comprennent des débentures convertibles qui peuvent être converties en actions au gré du détenteur, et dont le nombre d'actions faisant l'objet d'une émission ne varie pas en fonction des fluctuations de leur juste valeur.

Les différentes composantes de l'instrument composé émis par la Société sont initialement classées séparément en tant que passifs financiers et capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. L'option de conversion qui sera réglée par l'échange d'un montant déterminé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre déterminé d'instruments de capitaux propres de la Société constitue un instrument de capitaux propres.

À la date d'émission des débentures convertibles, la composante passif est comptabilisée initialement à la juste valeur d'instruments d'emprunt similaires qui ne comportent aucune option de conversion en capitaux propres. Le montant initial de la composante passif est déterminé en actualisant la valeur nominale des débentures convertibles à l'aide d'un taux d'intérêt en vigueur pour des instruments non convertibles similaires à la date d'émission pour des instruments assortis de modalités et de risques semblables. Pour déterminer l'option de conversion classée en tant que composante capitaux propres, le montant de la composante passif est déduit du produit brut. La composante capitaux propres est comptabilisée déduction faite de l'incidence fiscale, dans le compte des autres capitaux propres.

Par la suite, la composante passif est comptabilisée au coût amorti et désactualisée selon la méthode du taux d'intérêt effectif, jusqu'à concurrence de la valeur nominale des débentures convertibles sur la période durant laquelle elles sont en cours. La charge d'intérêts sur les débentures convertibles se compose des intérêts calculés sur la valeur nominale des débentures convertibles et d'intérêts théoriques hors trésorerie qui représentent l'accroissement de la valeur comptable des débentures convertibles. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

n) Instruments financiers (suite)

L'option de conversion classée en tant que capitaux propres reste dans le compte des autres capitaux propres jusqu'à ce qu'elle soit exercée. Le solde inscrit dans le compte des autres capitaux propres est alors viré au capital social. Lorsque l'option de conversion n'a pas été exercée à la date d'échéance des débetures convertibles, le solde inscrit dans le compte des autres capitaux propres est viré au surplus d'apport. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net lors de la conversion ou à l'échéance de l'option de conversion.

Les coûts de transaction liés à l'émission des débetures convertibles sont imputés à la composante passif et à la composante capitaux propres au prorata de la répartition du produit brut. Les coûts de transaction qui se rapportent à la composante capitaux propres sont comptabilisés directement dans les autres capitaux propres. Les coûts de transaction qui se rapportent à la composante passif sont inclus dans la valeur comptable de cette composante et amortis sur la durée des débetures convertibles selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période pertinente. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les entrées ou sorties de trésorerie futures (y compris l'intégralité des commissions et des frais proportionnels payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction et les autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

o) *Changements et modifications futurs aux normes et aux interprétations comptables*

i) IAS 1 *Présentation des états financiers – Méthodes comptables*

En 2021, l'IASB a modifié IAS 1 *Présentation des états financiers*, de façon à exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. Des modifications à IAS 1 ont été ajoutées pour expliquer comment une entité peut déterminer une méthode comptable significative. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, une application anticipée étant permise.

ii) IAS 1 *Présentation des états financiers – Classement des passifs*

L'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1), qui précise les directives de classement dans les passifs courants ou non courants d'IAS 1 *Présentation des états financiers*, qui se rapportent au droit de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la date de clôture. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, une application anticipée étant permise.

iii) IAS 12 *Impôts sur le résultat*

L'IASB a publié *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction* (modifications d'IAS 12). Les modifications portent sur la comptabilisation de l'impôt différé par une entité qui comptabilise à la fois un actif et un passif au titre d'une transaction, par exemple en ce qui concerne un contrat de location ou des obligations de démantèlement. Elles visent à restreindre l'exception prévue aux paragraphes 15 et 24 d'IAS 12 en ce qui a trait à la comptabilisation initiale, de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui génèrent des différences temporaires imposables et des différences temporaires déductibles, dans la mesure où les montants comptabilisés au titre de différences temporaires imposables et déductibles sont identiques. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, une application anticipée étant permise.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

3. Principales méthodes comptables (suite)

o) *Changements et modifications futurs aux normes et aux interprétations comptables (suite)*

iv) *IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*

L'IASB a publié *Contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat* (modification d'IAS 37). Les modifications précisent les coûts à inclure lorsque l'entité établit le coût d'exécution d'un contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. Les coûts à inclure se composent des coûts directement liés au contrat, qui comprennent à la fois les coûts marginaux liés à l'exécution du contrat et une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, une application anticipée étant permise.

La société évalue actuellement l'incidence de ces changements et modifications futurs sur ses états financiers consolidés.

4. Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables

L'établissement d'états financiers exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses en se fondant sur les informations actuellement disponibles qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs et des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pour la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont constamment évalués et sont fondés sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, notamment les attentes concernant des événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Cependant, les résultats réels pourraient différer de ces estimations. De par leur nature même, les estimations présentent une incertitude de mesure, et toute modification des estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers des périodes futures.

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a posé les jugements et formulé les estimations et les hypothèses suivants, qui ont le plus d'incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Jugements critiques posés dans l'application des méthodes comptables

a) Évaluation visant à déterminer s'il existe une indication de dépréciation des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles

À chaque date de clôture, la Société passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses actifs au titre de droits d'utilisation et de ses immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le jugement de la direction est nécessaire pour évaluer s'il existe une indication de dépréciation d'un actif.

b) Immobilisations incorporelles

La comptabilisation des frais de développement en tant qu'immobilisations incorporelles exige que la direction pose des jugements pour déterminer si les critères de comptabilisation sont remplis, notamment l'estimation que fait la direction des avantages économiques futurs.

c) Vente de propriétés intellectuelles

La comptabilisation de la contrepartie variable liée à la vente de propriétés intellectuelles exige que la direction pose des jugements pour déterminer s'il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

4. Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables (suite)

d) Évaluation des crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont estimés par la direction à la lumière d'une analyse quantitative et qualitative ainsi que de l'interprétation des différents programmes gouvernementaux et des restrictions, limites, définitions et critères d'admissibilité qui s'y rattachent. L'incertitude relative à l'admissibilité et à l'évaluation définitive par les administrations fiscales des crédits d'impôt à l'investissement est considérée fait appel à l'exercice du jugement. La direction fait appel à son personnel technique et à des spécialistes externes pour déterminer si les dépenses satisfont aux critères permettant de demander les différents crédits d'impôt.

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

e) Comptabilisation des produits

La comptabilisation des produits liés à l'achèvement de contrats à long terme nécessite des estimations pour déterminer le montant comptabilisé des produits, de l'excédent des coûts par rapport aux montants facturés et de l'excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés.

Le calcul des coûts prévus pour l'achèvement d'un contrat repose sur des estimations que peuvent faire varier différents facteurs, notamment le coût des matières premières, de la main-d'œuvre et des sous-traitants, de même que d'éventuelles réclamations des clients et des sous-traitants.

Comme les risques et incertitudes diffèrent pour chaque projet, les causes des écarts entre les coûts prévus et les coûts réels engagés varient aussi d'un projet à l'autre. L'établissement des estimations se fonde sur les pratiques commerciales de la Société et sur son expérience passée. Les estimations sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées.

Étant donné ce processus d'estimation, il est possible que l'évolution de la situation entraîne une modification importante du montant comptabilisé des produits, de l'excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés et des charges à payer.

Dans le cas des ententes qui prévoient des prestations multiples, l'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si elles contiennent des obligations de prestation pouvant être identifiées séparément et pour répartir la contrepartie reçue entre les différentes obligations de prestation.

f) Paiements fondés sur des actions

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour évaluer la charge de rémunération associée au régime d'options sur actions de la Société. Pour estimer la juste valeur, la Société doit déterminer le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution d'instruments de capitaux propres, ce qui dépend des modalités de cette attribution. Elle doit aussi déterminer les données d'entrée du modèle d'évaluation qui sont les plus appropriées, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité. Les hypothèses et les modèles sont analysés à la note 22.

g) Durées d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La Société estime les durées d'utilité des immobilisations corporelles en se fondant sur la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles sont réexaminées périodiquement et actualisées si les attentes diffèrent par rapport aux estimations précédentes en raison de l'usure physique et des limites juridiques ou autres sur l'usage des actifs visés. De plus, l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles est basée sur l'expérience de la direction pour des actifs similaires. Il est toutefois possible que des modifications des estimations découlant de changements dans les facteurs susmentionnés aient une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs. Des changements touchant ces facteurs et circonstances auraient un effet sur le montant des charges et le moment où elles sont comptabilisées pour une période donnée. Les durées d'utilité, les taux d'amortissement et les valeurs résiduelles sont réexaminés au moins une fois l'an.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

4. Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables (suite)

h) Dépréciation des actifs non financiers et du goodwill

Pour les besoins de l'évaluation de la dépréciation, la direction estime le montant recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en se fondant sur les flux de trésorerie futurs prévus et elle utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations porte sur les hypothèses liées aux résultats d'exploitation futurs et sur la détermination d'un taux d'actualisation approprié [voir la note 3 k)].

i) Juste valeur des placements

Lorsque la juste valeur des placements inscrits à l'état de la situation financière ne peut être établie à partir des marchés actifs, elle est calculée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment les modèles de Black-Scholes. Les données d'entrée de ces modèles sont tirées de marchés observables autant que possible, mais lorsque ce n'est pas possible, une part de jugement s'impose pour établir la juste valeur. Les jugements portent notamment sur l'évaluation de données d'entrées comme la volatilité prévue et la répartition initiale de la contrepartie payée entre la juste valeur des actions ordinaires et des bons de souscription reçus. Des changements touchant les données d'entrée de ces modèles ou les hypothèses concernant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des placements.

j) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les hypothèses utilisées pour calculer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes comprennent notamment l'intervalle de temps durant lequel le contrat de location est non résiliable plus les périodes visées par l'option de renouvellement du contrat de location ou l'option d'achat, la durée d'utilité estimée des actifs connexes et le taux d'emprunt marginal. Les options de renouvellement et d'achat ne sont incluses dans la durée du contrat de location que si la Société a la certitude raisonnable de renouveler le contrat de location. La direction prend en considération des facteurs tels la conjoncture du marché, les prix de location comparables et la valeur des propriétés semblables. La Société doit aussi estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque portefeuille d'actifs loués qui présentent des caractéristiques similaires si le taux d'intérêt du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La direction établit le taux d'emprunt marginal en utilisant le taux de base des emprunts similaires majoré d'une prime de risque.

k) Impôt sur le résultat

La Société dispose de pertes fiscales disponibles non utilisées, de différences temporaires déductibles et de crédits d'impôt à l'investissement. La Société comptabilise des actifs d'impôt différé au titre de ces pertes fiscales inutilisées et ces différences temporaires déductibles uniquement dans la mesure où, de l'avis de la direction, il est probable qu'il existera ultérieurement un bénéfice imposable auquel pourront s'appliquer ces pertes fiscales disponibles et ces différences temporaires. La Société comptabilise les crédits d'impôt à l'investissement lorsqu'elle a l'assurance raisonnable qu'elle s'est conformée aux conditions du programme et que les montants seront réalisés (c'est-à-dire qu'elle générera de l'impôt fédéral futur à payer auquel pourront s'appliquer les crédits d'impôt). Les projections du bénéfice imposable futur de la Société reposent sur des hypothèses et estimations importantes concernant divers facteurs, notamment les ventes et les charges d'exploitation futures. Rien ne garantit que les estimations et les hypothèses utilisées dans les projections du bénéfice imposable futur se révéleront être des prédictions exactes de l'avenir et si l'évaluation de la recouvrabilité de ces actifs d'impôt différé et crédits d'impôt à l'investissement changeait ultérieurement, une augmentation ou une réduction importante de la valeur comptable de ces actifs d'impôt différé et crédits d'impôt à l'investissement pourrait être nécessaire et une charge correspondante serait comptabilisée en résultat net.

l) Regroupements d'entreprises

L'estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est fondée sur des informations disponibles à la date d'acquisition et nécessite l'exercice d'un jugement considérable pour établir les justes valeurs attribuées aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris lors de l'acquisition. La détermination de ces justes valeurs implique notamment le recours à l'analyse des flux de trésorerie actualisés et aux marges bénéficiaires estimées sur les contrats en cours. En outre, la détermination de la contrepartie éventuelle à payer lors d'un regroupement d'entreprises est fondée sur les estimations de la probabilité et du calendrier d'achèvement des jalons prédéterminés (voir la note 5).

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

4. Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables (suite)

m) Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue de provoquer d'importantes perturbations sur les marchés financiers et sur le plan social. La situation est en constante évolution, les villes et pays partout dans le monde réagissant de différentes manières pour faire face à l'épidémie. Bien que ses activités aient subi les répercussions de l'éclosion de coronavirus (COVID-19), la Société a continué d'exercer ses activités pendant la pandémie actuelle. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé des subventions salariales totalisant 775 967 \$ principalement dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), montant qui a fait l'objet d'une estimation (voir la note 24). Dans l'éventualité où la pandémie se prolongerait, il n'apparaît pas clairement quelle pourrait être l'incidence potentielle sur les activités, la situation financière et la performance financière de la Société.

5. Regroupement d'entreprises

Le 11 août 2021, la Société a conclu l'acquisition de Pyro Green-Gas Inc. et de ses filiales (anciennement, AirScience Technologies Inc. avant son changement de nom le 14 septembre 2021), une entreprise montréalaise qui propose des technologies, des équipements et de l'expertise dans le domaine de la valorisation du biogaz ainsi que des contrôles de la pollution de l'air, pour un prix d'achat maximal de 4,4 millions de dollars en trésorerie, sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. En outre, la Société a réglé un prêt préexistant d'environ 1,7 million de dollars consenti à Pyro Green-Gas Inc. La transaction a été réalisée essentiellement au moyen de l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de catégorie A de Pyro Green-Gas Inc. Cette acquisition offre à la Société un tremplin vers le marché du gaz naturel renouvelable et lui procure un avantage par rapport à l'établissement de ses propres activités. En outre, la Société sera désormais présente en Italie et en Inde, et l'acquisition dégagera des synergies possibles de l'offre de destruction des déchets organiques de la Société. Le prix d'achat sera payé à l'achèvement de diverses étapes contractuelles et commerciales par Pyro Green-Gas Inc. La Société estime que ces étapes seront franchies à différents moments au cours des 30 prochains mois. L'estimation de la contrepartie éventuelle a été effectuée avec un taux d'actualisation de 8 %.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et la répartition définitive du prix d'achat est la suivante :

	31 décembre 2021 Répartition définitive \$
Contrepartie totale	
Contrepartie payée à la clôture de l'acquisition	1
Contrepartie éventuelle	3 841 999
Contrepartie payée à la clôture de l'acquisition et contrepartie éventuelle	3 842 000
Règlement d'un prêt préexistant à Pyro Green-Gas	1 744 400
	5 586 400
Actifs nets acquis	
Actifs courants ¹	5 186 086
Actif au titre du droit d'utilisation	477 608
Immobilisations corporelles	42 552
Immobilisations incorporelles et goodwill ²	4 780 607
Actif d'impôt différé	79 360
Passifs courants	(4 507 907)
Passifs non courants	(471 906)
	5 586 400

¹ Comprend un montant de trésorerie de 807 946 \$ et des créances clients d'une juste valeur nette de 3,3 millions de dollars, y compris une correction de valeur de 0,5 million de dollars.

² Le goodwill de 2,7 millions de dollars comptabilisé lors de la transaction s'explique principalement par la croissance prévue du marché de la valorisation du biogaz et l'expertise de la main-d'œuvre, et il ne devrait pas être déductible à des fins fiscales.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

5. Regroupement d'entreprises (suite)

Au cours de la période close le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé des produits de 6,8 millions de dollars et un bénéfice net de 0,8 million de dollars liés aux activités d'exploitation générées par Pyro Green-Gas depuis la date d'acquisition.

Dans le cadre de cette acquisition, la Société a engagé des coûts liés à l'acquisition de 0,1 million de dollars, qui sont comptabilisés dans les frais de vente, frais généraux et frais administratifs dans l'état consolidé du résultat global.

La contrepartie du prix d'achat maximal au montant de 4 355 600 \$ a été actualisée à 3 842 000 \$ au 11 août 2021 et une charge de désactualisation au montant de 110 203 \$ a été comptabilisée dans les charges financières nettes dans l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

6. Produits

Produits par gamme de produits

Les produits de la Société proviennent principalement de ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Produits tirés de contrats conclus avec des clients par gamme de produits :		
PUREVAP _{MC}	6 138 111	4 163 059
DROSRITE _{MC}	7 940 771	9 976 696
Développement et soutien des systèmes fournis à la marine américaine	7 522 809	1 425 883
Ventes liées aux torches	2 084 511	1 452 455
Valorisation du biogaz et contrôle de la pollution	6 800 090	—
Autres ventes et services	582 058	756 936
	31 068 350	17 775 029

Le tableau suivant présente un résumé des produits de la société par méthode de comptabilisation des produits :

	2021	2020
	\$	\$
Produits tirés de contrats conclus avec des clients :		
Ventes de biens aux termes de contrats à long terme	25 918 594	12 432 666
Ventes de biens à un moment précis	1 533 910	1 730 273
Autres produits :		
Vente de propriétés intellectuelles i)	3 615 846	3 612 090
	31 068 350	17 775 029

Se reporter à la note 32 pour la répartition des ventes par région géographique.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

6. Produits (suite)

i) Vente de propriétés intellectuelles

Au cours de l'exercice, la Société a vendu une propriété intellectuelle à une filiale d'une société dans laquelle elle détient un placement stratégique pour un montant non remboursable de 3,3 millions de dollars. Aux termes de l'accord de vente, le contrôle de la propriété intellectuelle a été transféré à l'acheteur et la Société n'a aucune obligation d'entreprendre des activités qui auront une incidence importante sur la propriété intellectuelle. Les modalités de l'accord contiennent également des paiements de redevances établies en fonction du pourcentage de ventes. Aucun produit au titre de redevances n'a été comptabilisé au moment de la transaction.

En septembre 2020, la Société a vendu une propriété intellectuelle à une filiale d'une société dans laquelle elle détient un placement stratégique pour un montant non remboursable de 2,4 millions de dollars. Aux termes de l'accord de vente, le contrôle de la propriété intellectuelle a été transféré à l'acheteur et la Société n'a aucune obligation d'entreprendre des activités qui auront une incidence importante sur la propriété intellectuelle. En vertu de l'accord, une contrepartie variable supplémentaire peut également être perçue selon le montant le plus élevé de 10 % des ventes futures réalisées par l'acheteur, et des redevances minimales de 50 000 \$ en 2021, de 100 000 \$ en 2022, de 150 000 \$ en 2023 et de 200 000 \$ en 2024 et chaque année par la suite (voir la note 11). La Société a également modifié un accord précédent conclu avec une société dans laquelle elle détient un placement stratégique afin de rétablir les redevances minimales liées à une vente de propriété intellectuelle survenue en 2016 auxquelles la Société avait précédemment renoncé. En vertu de cet accord, une contrepartie variable supplémentaire peut également être perçue selon le montant le plus élevé des ventes futures réalisées par l'acheteur et des redevances minimales de 200 000 \$ en 2021 et de 250 000 \$ en 2022 et chaque année par la suite (voir la note 12).

La Société ne comptabilise la contrepartie variable, y compris les redevances minimales, découlant de ces accords que dans les périodes où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse. Les redevances minimales sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle la Société estime que leur encaissement est probable, qu'elle a estimée être sur quatre ans.

ii) Prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir

Au 31 décembre 2021, les produits dont la comptabilisation était prévue ultérieurement au titre des obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement) à la date de clôture se chiffraient à 43 458 148 \$ (29 999 009 \$ en 2020). Les produits seront comptabilisés à mesure que la Société remplit ses obligations de prestation aux termes de contrats à long terme, ce qui devrait s'échelonner sur les trois prochains exercices.

7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie n'étaient soumis à aucune restriction. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Trésorerie	3 568 561	10 104 899
Certificats de placements garantis	8 633 952	8 000 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 202 513	18 104 899

Les certificats de placement garantis sont des instruments émis par des institutions financières canadiennes et comportent un montant de 3 000 000 \$ portant intérêt au taux de 0,37 %, un montant de 5 000 000 \$ portant intérêt au taux de 0,86 % et un montant de 633 952 \$ portant intérêt au taux de 0,08 %. Ces instruments sont remboursables sans pénalité 60 jours, 30 jours et 30 jours après la date d'acquisition et viennent à échéance en janvier 2022, en septembre 2022 et en décembre 2022.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

8. Débiteurs

Les débiteurs se détaillent comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
De 1 à 30 jours	2 260 428	309 362
De 31 à 60 jours	44 838	226 713
De 61 à 90 jours	6 855 822	253 141
Plus de 90 jours	7 357 825	218 008
Total des créances clients	16 518 913	1 007 224
Créances clients non facturées	-	1 132 911
Autres débiteurs ¹	270 536	931 041
Taxe de vente à recevoir	850 167	258 477
	17 639 616	3 329 653

¹ Au 31 décembre 2020, les autres débiteurs se composent essentiellement d'un montant de 893 000 \$ à recevoir à la vente de HPQ réalisée avant la fin de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues s'élève à 520 000 \$ (néant en 2020). Elle provient du regroupement d'entreprises et n'a pas été modifiée depuis.

9. Excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés

Au 31 décembre 2021, la Société avait quatorze contrats inachevés pour lesquels les montants facturés totalisant 16 676 700 \$ étaient inférieurs au total des coûts engagés et des produits cumulatifs de 21 599 410 \$ avaient été comptabilisés depuis le début des projets. En comparaison, la Société avait sept contrats inachevés pour lesquels les montants facturés totalisant 8 378 093 \$ étaient inférieurs au total des coûts engagés et des produits cumulatifs de 9 451 726 \$ avaient été comptabilisés au 31 décembre 2020.

Les variations de l'excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés au cours de l'exercice considéré s'expliquent par le virement aux débiteurs d'un montant de 983 891 \$ (93 415 \$ en 2020) comptabilisé au début de l'exercice et par un montant de 4 832 968 \$ (1 044 072 \$ en 2020) découlant des changements apportés à l'évaluation du degré d'avancement.

10. Crédits d'impôt à l'investissement

Un montant comptabilisé en 2021 comprenait des crédits d'impôt à l'investissement de 202 472 \$ (131 871 \$ en 2020) obtenus au cours de l'exercice, ainsi que des crédits d'impôt à l'investissement de (706 000) \$ obtenus au cours d'exercices antérieurs qui ne répondaient plus aux critères de comptabilisation en 2021. Des crédits d'impôt à l'investissement comptabilisés au cours de l'exercice, un montant de 148 695 \$ (18 420 \$ en 2020) a été imputé au coût des ventes et des services, un montant de (684 709) \$ (1 141 468 \$ en 2020) a été imputé aux frais de recherche et de développement et un montant de 32 486 \$ (30 000 \$ en 2020) a été imputé aux frais de vente, frais généraux et frais administratifs.

Les frais de recherche scientifique et développement expérimental (« RS&DE ») admissibles pour l'exercice se sont élevés à 2 000 853 \$ (775 824 \$ en 2020), diminués des crédits d'impôt à l'investissement de (684 709) \$ (1 141 468 \$ en 2020), moins les subventions publiques de 149 575 \$ (365 433 \$ en 2020), soit un total de 2 535 987 \$ [(731 077) \$ en 2020].

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

11. Placements stratégiques

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Actions de Beauce Gold Fields (« BGF ») – niveau 1	123 095	123 095
Actions de HPQ Silicon Resources Inc. (« HPQ ») – niveau 1	12 306 196	16 489 220
Bons de souscription de HPQ – niveau 3	2 472 368	23 379 435
	14 901 659	39 991 750

Le tableau qui suit présente un résumé de la variation des placements stratégiques :

	Actions de BGF – niveau 1		Actions de HPQ – niveau 1		Bons de souscription de HPQ – niveau 3	
	Quantité	\$	Quantité	\$	Quantité	\$
Solde au 31 décembre 2019	1 025 794	133 354	18 450 000	1 476 000	17 750 000	–
Entrées	–	–	7 887 000	3 395 742	5 200 000	560 000
Reçus en guise de paiement des services rendus	–	–	4 394 600	395 514	4 394 600	–
Exercés	–	–	1 500 000	540 000	(1 500 000)	(337 500)
Sorties	–	–	(17 241 400)	(10 798 056)	–	–
Variation de la juste valeur	–	(10 259)	–	21 480 020	–	23 156 935
Solde au 31 décembre 2020	1 025 794	123 095	14 990 200	16 489 220	25 844 600	23 379 435
Entrées	–	–	8 268 000	8 070 109	–	–
Exercés	–	–	16 250 000	11 700 000	(16 250 000)	(9 181 250)
Sorties	–	–	(12 755 600)	(14 252 732)	–	–
Variation de la juste valeur	–	–	–	(9 700 401)	–	(11 725 817)
Solde au 31 décembre 2021	1 025 794	123 095	26 752 600	12 306 196	9 594 600	2 472 368

Au 31 décembre 2021, la Société détenait 9,64 % après dilution de HPQ (11,55 % en 2020) et avait conclu d'autres transactions commerciales avec cette entité (voir la note 12).

Le tableau qui suit présente les renseignements et l'activité liés aux bons de souscription de HPQ :

Date d'échéance	Nombre de bons de souscription		Nombre de bons de souscription		Prix d'exercice (\$)
	31 déc. 2020	Entrées	Exercés	31 déc. 2021	
21 août 2021	16 250 000	–	(16 250 000)		0,16
29 avril 2023	1 200 000	–	–	1 200 000	0,10
2 juin 2023	4 394 600	–	–	4 394 600	0,10
3 septembre 2023	4 000 000	–	–	4 000 000	0,61
	25 844 600	–	(16 250 000)	9 594 600	

Transactions de 2021

Un nombre de 12 755 600 actions ordinaires de HPQ ont été cédées pour des montants en trésorerie totalisant 14 252 732 \$, ce qui a entraîné un profit réalisé de 9 893 900 \$. Un nombre de 16 250 000 bons de souscription d'actions ont été exercés au comptant pour un montant total de 2 518 750 \$. Un montant de 9 181 250 \$ a été porté à la valeur des actions à l'exercice des bons de souscription.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

11. Placements stratégiques (suite)

Transactions de 2021 (suite)

Un nombre de 8 268 000 actions ordinaires de HPQ ont été acquises au comptant pour un montant de 8 070 109 \$.

Transactions de 2020

En avril 2020, 1 200 000 actions ordinaires et 1 200 000 bons de souscription de HPQ ont été acquis au comptant pour un montant de 60 000 \$.

En mai 2020, 4 394 600 actions ordinaires de HPQ et 4 394 600 bons de souscription de HPQ ont été reçus aux fins du règlement des créances clients de HPQ d'un montant de 395 414 \$. À la date de la transaction, cette transaction non monétaire a été évaluée d'après la juste valeur des créances clients.

En septembre 2020, 4 000 000 d'actions ordinaires et 4 000 000 de bons de souscription ont été acquis au comptant pour un montant de 2 400 000 \$.

Un nombre de 2 687 000 actions ordinaires de HPQ ont été acquises au comptant pour un montant de 1 495 742 \$ et 16 429 400 actions ordinaires de HPQ ont été cédées pour un montant de 10 798 056 \$. La cession des actions ordinaires de HPQ en 2020 a donné lieu à un profit réalisé de 6 773 512 \$.

En décembre 2020, 1 500 000 bons de souscription de HPQ ont été exercés au comptant pour un montant de 202 500 \$.

À la date d'établissement, la juste valeur des bons de souscription de HPQ acquis en 2020 a été évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes au moyen des hypothèses suivantes :

	1 200 000	4 394 600	4 000 000
Nombre de bons de souscription	1 200 000	4 394 600	4 000 000
Date d'émission	29 avr. 2020	2 juin 2020	3 sept. 2020
Prix d'exercice (\$)	0,10	0,10	0,61
Hypothèses selon le modèle de Black-Scholes :			
Juste valeur des actions (\$)	0,04	1,05	1,05
Taux d'intérêt sans risque (%)	0,30	0,20	0,20
Volatilité prévue (%)	97,45	114,80	112,52
Taux de dividende prévu			
Durée contractuelle résiduelle (en mois)	36	29	32

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la juste valeur des bons de souscription de HPQ a été évaluée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes au moyen des hypothèses suivantes :

	2021			2020		
Nombre de bons de souscription	1 200 000	4 394 600	4 000 000	1 200 000	4 394 600	4 000 000
Date d'émission	29 avr. 2020	2 juin 2020	3 sept. 2020	29 avr. 2020	2 juin 2020	3 sept. 2020
Prix d'exercice (\$)	0,10	0,10	0,61	0,10	0,10	0,61
Hypothèses selon le modèle de Black-Scholes :						
Juste valeur des actions (\$)	0,46	0,46	0,46	1,05	1,05	1,05
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,22	1,22	1,22	0,2	0,2	0,2
Volatilité prévue (%)	89,88	94,01	110,47	115,3	114,8	112,52
Taux de dividende prévu						
Durée contractuelle résiduelle (en mois)	19	20	23	28	29	32

Au 31 décembre 2021, un profit par rapport à la comptabilisation initiale des bons de souscription de 510 573 \$ (859 998 \$ en 2020) a été différé hors bilan jusqu'à sa réalisation.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

12. Redevances à recevoir

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Solde d'ouverture	1 060 000	—
Capitalisation des intérêts	132 809	—
Redevances comptabilisées au cours de l'exercice	450 000	1 600 000
Actualisation	(134 155)	(390 000)
Montants reçus au cours de l'exercice	(250 000)	(150 000)
Solde à la clôture de l'exercice	1 258 654	1 060 000
Partie courante	311 111	—
Partie non courante	947 543	1 060 000
	1 258 654	1 060 000

La Société a vendu une propriété intellectuelle à HPQ Silicon Resources Inc. (« HPQ ») en 2016 (le « contrat conclu avec HPQ en 2016 ») et à HPQ Nano Silicon Powders Inc., sa filiale entièrement détenue, en 2020 (le « contrat conclu avec HPQ Nano »). De plus en 2021, la Société a vendu une propriété intellectuelle à HPQ Silica Polvere Inc. (le « contrat HPQ Polvere »), une filiale entièrement détenue de HPQ. Outre les montants du prix d'achat de 1 000 000 \$, 2 400 000 \$ et 3 300 000 \$ déjà reçus en 2016, en 2020 et en 2021 respectivement, les modalités de ces contrats de vente comprennent la contrepartie variable suivante sous forme de paiements de redevances :

Contrat conclu avec HPQ en 2016 :

Les redevances correspondent à 10 % des ventes nettes et sont assorties de paiements minimaux de 200 000 \$ en 2021 et de 250 000 \$ en 2022 et chaque année par la suite. Les paiements sont exigibles au plus tard 30 jours après la clôture de l'exercice de HPQ Silicon Resources Inc. Un montant de 200 000 \$ a été reçu en 2021 en vertu de cette entente (150 000 \$ en 2020).

Contrat conclu avec HPQ Nano :

Les redevances correspondent à 10 % des ventes nettes et sont assorties de paiements minimaux de 50 000 \$ en 2021, de 100 000 \$ en 2022, de 150 000 \$ en 2023 et de 200 000 \$ en 2024 et chaque année par la suite. Les paiements sont exigibles au plus tard 10 jours après la clôture de l'exercice de HPQ Nano Silicon Powders Inc. Un montant de 50 000 \$ en vertu de cette entente a été reçu en 2021.

Contrat conclu avec HPQ Polvere

Les redevances correspondent à 10 % des ventes nettes et sont assorties de paiements minimaux de 50 000 \$ en 2023, 100 000 \$ en 2024, 150 000 \$ en 2025 et 200 000 \$ en 2026 et chaque année par la suite. Les paiements de redevances sont limités aux ventes nettes totales de la période. Les paiements sont exigibles au plus tard 10 jours après la clôture de l'exercice de HPQ Silica Polvere Inc.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé des redevances à recevoir additionnelles de 250 000 \$ et 200 000 \$ au titre du contrat conclu avec HPQ en 2016 et du contrat conclu avec HPQ Nano respectivement, lesquelles ont été actualisées selon un taux de 12,5 %. Voir la note 6.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé des redevances à recevoir de 1 100 000 \$ et de 500 000 \$ au titre du contrat conclu avec HPQ en 2016 et du contrat conclu avec HPQ Nano respectivement, dont les montants ont été actualisés selon un taux de 12,5 %. Voir la note 6.

Chacun des contrats conclus avec HPQ Nano et avec HPQ Polvere accorde à la Société un option de convertir, à un moment donné, les redevances futures qui lui seraient dues en une participation de 50 % dans HPQ Nano Silicon Powders Inc. et HPQ Silica Polvere Inc. respectivement. Chaque option est considérée comme un dérivé incorporé qui est évalué initialement à sa juste valeur et qui est réévalué ultérieurement à sa juste valeur à chaque date de clôture. La Société a déterminé que les dérivés incorporés avaient une juste valeur de néant lors de la passation des contrats et une juste valeur de néant à la clôture de chacun des exercices.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

13. Acomptes

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Partie courante :		
Fournisseurs	1 236 211	1 421 246
Dépôt de garantie au titre des locaux loués	92 241	–
Total de la partie courante	1 328 452	1 421 246
Partie non courante :		
Fournisseurs	1 952	1 099
Dépôt de garantie au titre des locaux loués	246 804	300 242
Total de la partie non courante	248 756	301 341
Total des acomptes	1 577 208	1 722 587

14. Immobilisations corporelles

	Matériel informatique	Machinerie et matériel	Parc automobile	Améliorations locatives	Matériel en cours de construction	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 31 décembre 2019	521 988	1 621 899	21 912	165 006	1 671 962	4 002 767
Entrées	27 671	–	306 164	15 895	268 272	618 002
Dépréciation	–	–	(21 912)	–	–	(21 912)
Solde au 31 décembre 2020	549 659	1 621 899	306 164	180 901	1 940 234	4 598 857
Acquisition dans le cadre du regroupement d'entreprises	13 585	28 967	–	–	–	42 552
Entrées	245 984	384 092	30 495	752 204	84 143	1 496 918
Solde au 31 décembre 2021	809 228	2 034 958	336 659	933 105	2 024 377	6 138 327
Cumul des amortissements						
Solde au 31 décembre 2019	491 906	1 421 613	18 782	92 985	–	2 025 286
Amortissement	17 206	20 029	22 083	3 800	–	63 118
Dépréciation	–	–	(19 117)	–	–	(19 117)
Solde au 31 décembre 2020	509 112	1 441 642	21 748	96 785	–	2 069 287
Amortissement	88 410	182 739	59 959	24 995	–	356 103
Solde au 31 décembre 2021	597 522	1 624 381	81 707	121 780	–	2 425 390
Valeur comptable						
Solde au 31 décembre 2020	40 547	180 257	284 416	84 116	1 940 234	2 529 570
Solde au 31 décembre 2021	211 706	410 577	254 952	811 325	2 024 377	3 712 937

Le matériel en cours de construction englobe les améliorations locatives d'une salle blanche et les coûts liés à la construction du nouveau matériel de production de poudres au plasma.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

15. Contrats de location

La Société a conclu des contrats de location qui visent principalement des immeubles et du matériel informatique et qui viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2036. Certains contrats de location prévoient des options de prorogation ou d'achat de durées diverses. Certains paiements au titre de la location se fondent sur les variations d'indices des prix. Les contrats de location n'imposent pas de clauses restrictives financières.

Au 1^{er} janvier 2020, un contrat de location d'un immeuble avec une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société a été modifié pour changer la durée du contrat de location, fixer l'augmentation du loyer annuel à un taux de 2 %, se prévaloir de l'option de prolonger la durée du contrat de location de cinq ans et rembourser par anticipation un montant de loyer de 1 178 530 \$, lequel a été comptabilisé en réduction de l'obligation locative. À la date de la modification, l'obligation locative a été réévaluée et un montant de 366 566 \$ a été comptabilisé comme ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. L'obligation locative a été recalculée en utilisant un taux d'actualisation de 4 %. Au 31 décembre 2020, l'actif au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives relativement à ce contrat de location se chiffraient respectivement à 1 328 557 \$ et 221 496 \$ (1 350 487 \$ et 1 218 958 \$ en 2019). En 2020, les composantes variables des contrats de location qui ne sont pas compris dans les obligations locatives en vertu d'IFRS 16, se composent de taxes foncières au montant de 258 042 \$(266 581 \$ en 2019) qui ont été exigées de la Société. En échange de la modification, la fiducie a convenu de convertir l'emprunt convertible de 2020 environ un an avant sa date d'échéance.

a) Actifs au titre de droits d'utilisation

	Terrains et bâtiments	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	3 724 696	18 073	3 742 769
Réévaluation des obligations locatives	366 566	–	366 566
Amortissement	(402 947)	(5 388)	(408 335)
Solde au 31 décembre 2020	3 688 315	12 685	3 701 000
Entrée – regroupement d'entreprises	477 608	–	477 608
Entrée	2 157 796	–	2 157 796
Amortissement	(566 182)	(4 228)	(570 411)
Solde au 31 décembre 2021	5 757 537	8 457	5 765 993

b) Le tableau qui suit présente un résumé de la variation des obligations locatives :

	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	3 985 026
Réévaluation	366 566
Paiements	(1 363 050)
Solde au 31 décembre 2020	2 988 542
Entrée – regroupement d'entreprises	477 608
Entrées - autres	2 120 893
Paiements	(263 078)
Solde au 31 décembre 2021	5 323 965
Partie courante	2 934 236
Partie non courante	2 389 729
	5 323 965

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

15. Contrats de location (suite)

c) Montant comptabilisé à l'état du résultat global

	2021	2020
	\$	\$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	570 411	408 335
Intérêts sur les obligations locatives	307 691	211 666
Charge relative aux paiements de loyers non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives	178 707	118 476

d) Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations locatives au 31 décembre 2021

	\$
2022	3 220 750
2023	353 380
2024	357 113
2025	332 296
2026	229 332
Par la suite	2 121 321
	6 614 192

16. Immobilisations incorporelles

	Carnet de production	Brevets	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au 31 décembre 2019	–	572 486	244 871	817 357
Entrées	–	305 420	–	305 420
Radiation	–	(109 514)	–	(109 514)
Solde au 31 décembre 2020	–	768 392	244 871	1 013 263
Acquisition dans le cadre du regroupement d'entreprises	2 120 000	–	–	2 120 000
Entrées	–	214 497	–	214 497
Radiation	–	(85 544)	–	(85 544)
Solde au 31 décembre 2021	2 120 000	897 345	244 871	3 262 216
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2019	–	47 443	33 016	80 459
Amortissement	–	10 682	16 508	27 190
Solde au 31 décembre 2020	–	58 125	49 524	107 649
Amortissement	353 333	10 528	16 508	380 369
Solde au 31 décembre 2021	353 333	68 653	66 032	488 018
Valeur comptable				
Solde au 31 décembre 2020	–	710 267	195 347	905 614
Solde au 31 décembre 2021	1 766 667	828 692	178 839	2 774 198

Les frais de développement de la Société ont servi à mettre au point des technologies au plasma et les brevets protègent la conception et les spécifications de ces technologies.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

17. Goodwill

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment lorsqu'il a une indication qu'il a pu se déprécier. Le goodwill est considéré s'être déprécié si sa valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable.

La valeur recouvrable d'un secteur est déterminée sur la base des calculs de sa valeur d'utilité, couvrant une prévision détaillée de cinq ans, suivis d'une extrapolation des flux de trésorerie au cours des durées d'utilité restantes, en utilisant un taux décroissant établi par la direction. La valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du secteur est déterminée en appliquant un taux d'actualisation approprié qui reflète les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au secteur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté au seul secteur opérationnel, soit Pyro Green-Gas, qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises qui a généré le goodwill et est comparé à sa valeur recouvrable.

Au 31 décembre 2021, il fut établi que la valeur recouvrable excédait la valeur comptable et aucune dépréciation n'était requise. La valeur recouvrable dans le test de dépréciation le plus récent effectué a été déterminée en utilisant un taux d'actualisation avant impôt de 8 % et un taux final de croissance de 2 %.

18. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Créditeurs	5 457 259	2 206 249
Charges à payer	3 730 048	1 701 554
Commissions de vente à payer ¹	737 364	731 671
Montant à payer à l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction	144 506	68 577
	10 069 177	4 708 051

¹ Les commissions de vente à payer sont liées aux coûts engagés pour obtenir des contrats à long terme conclus avec des clients.

19. Excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés

En cumul annuel, les coûts engagés et les profits comptabilisés diminués des pertes inscrites relativement aux projets de construction en cours se chiffrent à 21 834 137 \$ (6 831 326 \$ en 2020).

Les paiements reçus en cumul annuel au titre des contrats en cours s'élèvent à 31 234 368 \$ (13 424 298 \$ en 2020).

Les variations de l'excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés au cours de l'exercice s'expliquent par la comptabilisation dans les produits d'un montant de 6 268 910 \$ (1 282 217 \$ en 2020) comptabilisé au début de l'exercice et par une augmentation de 9 076 169 \$ (4 790 536 \$ en 2020) découlant de la trésorerie reçue, exclusion faite des sommes comptabilisées dans les produits.

PyroGenèse Canada Inc.
Notes annexes aux états financiers consolidés
 Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

20. Emprunts à terme

	Emprunt lié à l'Agence de développement économique du Canada ¹	Autres emprunts à terme ²	Autres emprunts à terme ³	Emprunt au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	Autres emprunts à terme ⁵	Emprunt lié au crédit d'impôt pour RS&DE de 2019 ⁶	Emprunt lié au crédit d'impôt pour RS&DE de 2018 ⁷	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2019	–	–	–	–	110 933	185 331	199 736	496 000
Entrée	157 058	38 861	–	–	–	–	–	195 919
Coûts de financement	(83 119)	–	–	–	–	–	–	(83 119)
Désactualisation	1 861	–	–	–	4 267	40 902	14 264	61 294
Paiements	–	(1 954)	–	–	(115 200)	(226 233)	(214 000)	(557 387)
Solde au 31 décembre 2020	75 800	36 907	–	–	–	–	–	112 707
Reprise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	–	–	36 520	50 000	–	–	–	86 520
Désactualisation	12 185	–	–	–	–	–	–	12 185
Paiements	–	(12 207)	(8 300)	–	–	–	–	(20 507)
Solde au 31 décembre 2021	87 985	24 700	28 220	50 000	–	–	–	190 905
Moins la partie courante	–	(13 084)	(19 920)	(50 000)	–	–	–	(83 004)
Solde au 31 décembre 2021	87 985	11 616	8 300	–	–	–	–	107 901

¹ Arrive à échéance en 2027, sans intérêt, payable en versements égaux de juillet 2023 à juin 2027.

² Arrivent à échéance le 23 octobre 2023, portent intérêt au taux de 6,95 % par année, payables en versements mensuels de 1 200 \$, garantis par le parc automobile (valeur comptable de 23 749 \$ au 31 décembre 2021).

³ Arrivent à échéance en mai 2023, payables en versements mensuels de 1 660 \$, portent intérêt au taux de 7,45 %

⁴ Emprunt sans intérêt et ne comportant aucun remboursement minimal, s'il est remboursé avant décembre 2023.

⁵ Portaient intérêt au taux de 8 % par année, remboursés en juillet 2020.

⁶ Portait intérêt au taux de 16,68 %, remboursé en juillet 2020.

⁷ Portait intérêt au taux de 16,68 %, remboursé en mai 2020.

Emprunt de l'Agence de développement économique du Canada

Le 5 mars 2020, la Société a conclu un accord de contribution remboursable d'un montant maximal de 450 000 \$ dans le cadre du programme Croissance économique régionale par l'innovation de l'Agence de développement économique du Canada (« DEC »). La contribution est remboursable en 60 versements mensuels égaux exigibles et payables 24 mois après l'achèvement du projet. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a reçu des contributions totalisant 157 058 \$. L'emprunt a été actualisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif de l'emprunt est de 15 %.

Emprunt dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

La filiale de la Société a participé au programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (« CUPEC »), dans le cadre duquel elle a obtenu un emprunt sans intérêt et pouvant faire l'objet d'une remise partielle. L'emprunt ne porte pas intérêt et ne comporte pas de modalités de remboursement minimales. De plus, un tiers du solde de l'emprunt sera radié si l'emprunt est remboursé avant le 31 décembre 2022. Le solde impayé au 31 décembre 2022, le cas échéant, serait converti en un emprunt à terme de 24 mois portant intérêt à 5 % et serait remboursé en totalité au plus tard le 31 décembre 2024. En janvier 2022, le Gouvernement du Canada a modifié le programme et la date de remboursement a été reportée d'un an jusqu'au 31 décembre 2023.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

21. Débentures convertibles

	Emprunt convertible de 2020	Débentures convertibles de 2018	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2019	–	2 898 358	2 898 358
Composante passif à l'émission	804 578	–	804 578
Intérêts au titre de la désactualisation comptabilisés au taux effectif	22 982	155 642	178 624
	827 560	3 054 000	3 881 560
Remboursement en trésorerie des débentures, y compris les frais d'acommodement	–	(358 500)	(358 500)
Conversion en actions ordinaires	(827 560)	(2 695 500)	(3 523 060)
Solde au 31 décembre 2020	–	–	–
Solde au 31 décembre 2021	–	–	–

Emprunt convertible de 2020

Le 18 mars 2020, la Société a conclu, sans courtier, un emprunt convertible garanti de 903 000 \$ (l'« emprunt convertible de 2020 ») portant intérêt au taux de 12 % par année, avec une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société. L'emprunt portait intérêt au taux de 12 % par année, les intérêts étant payables en trésorerie chaque trimestre à terme échu, et sa date d'échéance initiale était le 17 septembre 2021. L'emprunt pouvait être converti avant son échéance, en totalité à tout moment ou en partie de temps à autre, au prix de conversion de 0,28 \$ au gré du prêteur. L'emprunt convertible était garanti par un acte d'hypothèque grevant la totalité des biens mobiliers.

À la date d'émission, l'emprunt convertible de 2020 a été comptabilisé comme suit :

	\$
Composante passif	804 578
Option de conversion comptabilisée dans les capitaux propres, après les coûts de transaction de 47 338 \$	98 422
Produit net	903 000

Le 30 septembre 2020, l'emprunt convertible de 2020 a été converti en 3 225 000 actions ordinaires. Lors de la conversion, la composante capitaux propres de 98 422 \$ a été attribuée au capital social. La conversion a été effectuée en contrepartie de la modification d'un contrat de location d'un immeuble conclu avec la même fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société (note 15).

Débentures convertibles de 2018

Le 30 mars 2020, la Société a conclu une entente pour reporter la date d'échéance de ses débentures convertibles de 2018 de 3 000 000 \$ au 30 septembre 2020, alors que la date d'échéance initiale était le 29 mars 2020. Aux termes de l'entente, la Société a remboursé 300 000 \$ (soit 10 % du capital) et versé des frais d'acommodement non récurrents de 54 000 \$, et elle n'est plus exposée dorénavant à des pénalités pour remboursement anticipé. Au moment du rachat, un montant de 40 779 \$ correspondant à la composante capitaux propres a été reclassé dans le surplus d'apport.

À la date de modification, la juste valeur des débentures convertibles de 2018 a été déterminée à l'aide des flux de trésorerie estimés, actualisés selon un taux d'intérêt du marché de 17,5 %. À la date de réévaluation, un montant résiduel de 16 875 \$ représentant la valeur de la composante capitaux propres de l'option de conversion a été classé dans les capitaux propres.

Lors de la conversion des débentures en mai et en juin 2020, 3 369 375 actions ordinaires ont été émises et la composante capitaux propres de 360 981 \$ a été classée dans le capital social.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

22. Capitaux propres

Actions ordinaires et bons de souscription

Autorisé :

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Actions émises lors dans le cadre d'un appel public à l'épargne

Le 3 novembre 2020, la Société a conclu un placement par voie de prise ferme aux termes d'un prospectus simplifié dans le cadre duquel elle a émis 3 354 550 unités au prix de 3,60 \$ chacune, ce qui lui a rapporté un produit brut total de 12 076 380 \$, ce qui tient compte de l'exercice intégral de l'option de surallocation. Dans le cadre de ce placement, la Société a payé des frais d'émission de 1 640 052 \$ en trésorerie et a émis 191 414 options de rémunération. Chaque option de rémunération permet à son détenteur d'acquérir une unité au prix de 3,60 \$ jusqu'au 10 novembre 2022. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix d'exercice de 4,50 \$ durant une période de 24 mois.

Aux termes de l'acte de fiducie relatif aux bons de souscription, la Société a le droit de devancer la date d'expiration des bons de souscription au 30^e jour qui suit la date de la remise d'un avis (l'« avis de devancement ») aux détenteurs de bons de souscription et à l'agent des bons de souscription confirmant que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto excède 6,75 \$ pendant 20 jours de bourse consécutifs (l'« exigence relative au cours moyen pondéré en fonction du volume »). L'exigence relative au cours moyen pondéré en fonction du volume a été satisfaite à la fermeture des bureaux le 10 mars 2021. La Société a remis l'avis de devancement et a indiqué que les bons de souscription expireront le 14 avril 2021.

Actions émises à l'exercice d'options sur actions, de bons de souscription d'actions et d'options de rémunération

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, 3 482 000 (2 118 000 en 2020) options sur actions et 8 146 483 (7 060 617 en 2020) bons de souscription d'actions ont été exercés pour un produit net respectif de 1 109 818 \$ et de 12 396 107 \$ (759 400 \$ et 5 623 323 \$ en 2020). Les montants portés au crédit du capital social du fait de l'exercice d'options sur actions comprennent une valeur attribuée provenant du surplus d'apport de 364 000 \$ (484 807 \$ en 2020). De plus, les 191 414 options de rémunération ont également été exercées pour un produit net de 689 090 \$.

Conversion d'un emprunt en actions

Le 30 septembre 2020, l'emprunt convertible de 2020 d'une valeur comptable de 827 560 \$ a été converti en 3 225 000 actions ordinaires. Lors de la conversion, la composante passif de 98 422 \$ a été transférée au capital social (note 21).

Rachats d'actions aux fins d'annulation

Au cours de l'exercice 2019, la Société avait été autorisée à racheter sur le marché libre, aux fins d'annulation ou, sous réserve des autorisations des autorités en matière de valeurs mobilières, en vertu d'ententes de gré à gré, entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 octobre 2020, ou à une date antérieure si la Société conclut ou annule l'offre, jusqu'à concurrence de 6 750 000 de ses actions ordinaires. En janvier 2021, la Société a annoncé qu'elle avait été autorisée à racheter 5 000 000 d'actions ordinaires du 14 janvier 2021 au 13 janvier 2022.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a racheté et annulé 1 285 000 actions ordinaires à un cours moyen pondéré de 0,75 \$, pour une contrepartie totale en trésorerie de 964 391 \$, y compris des commissions de 12 845 \$. L'excédent de la contrepartie totale sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 538 021 \$, a été imputé au déficit.

Au cours de l'exercice 2021, la Société a racheté et annulé 840 094 actions ordinaires à un cours moyen pondéré de 4,96 \$ l'action, pour une contrepartie totale en trésorerie de 4 183 617 \$, y compris des commissions de 16 678 \$. L'excédent de la contrepartie totale sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 3 778 619 \$, a été imputé au déficit.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

22. Capitaux propres (suite)

Rachats d'actions aux fins d'annulation (suite)

Les rachats ont été effectués dans le cours normal des activités au cours du marché par l'intermédiaire de la TSX. La Société n'avait aucune obligation de racheter ses actions ordinaires au 31 décembre 2021.

Options sur actions

La Société a un régime d'options sur actions qui autorise le conseil d'administration à attribuer des options aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants leur permettant d'acquérir des actions ordinaires de la Société à un prix calculé par rapport au cours de clôture des actions de la Société le jour ouvrable précédant la date à laquelle la Société informe les bourses de l'attribution des options. Le nombre d'actions pouvant être attribuées à une quelconque personne ne peut dépasser 5 % (2 % dans le cas des consultants) du total du capital social sur une période de 12 mois.

L'activité relative aux options sur actions se présente comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au 31 décembre 2019	8 438 000	0,37
Attribuées	2 810 000	4,23
Exercées ¹	(2 118 000)	0,36
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(90 000)	1,02
Solde au 31 décembre 2020	9 040 000	1,57
Attribuées	2 970 000	4,55
Exercées ¹	(3 482 000)	0,32
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(125 000)	4,41
Solde au 31 décembre 2021	8 403 000	3,10

1) La juste valeur de marché pondérée du cours de l'action pour les options exercées en 2021 était de 5,48 \$ (1,22 \$ en 2020)

Attributions en 2021

Le 30 décembre 2021, la Société a attribué 100 000 options sur actions à un membre de son conseil d'administration. Les options sur actions sont assorties d'un prix d'exercice de 3,61 \$ par action ordinaire, sont acquises immédiatement et peuvent être exercées sur une période de cinq (5) ans.

Le 17 décembre 2021, la Société a attribué 1 920 000 options sur actions au président et chef de la direction de la Société. Les options sur actions sont assorties d'un prix d'exercice de 3,13 \$ par action ordinaire, sont acquises immédiatement et peuvent être exercées sur une période de cinq (5) ans.

Le 14 octobre 2021, la Société a attribué 100 000 options sur actions au chef de finances de la Société. Les options sur actions sont assorties d'un prix d'exercice de 5,04 \$ par action ordinaire. Les 100 000 options seront acquises comme suit : 10 % à la date d'attribution, 20 % au premier anniversaire de la date d'attribution, 30 % au deuxième anniversaire de la date d'attribution et 40 % au troisième anniversaire de la date d'attribution, et peuvent être exercées sur une période de cinq (5) ans.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

22. Capitaux propres (suite)

Le 14 juin 2021, la Société a attribué 100 000 options sur actions à un dirigeant de la Société. Les options sur actions sont assorties d'un prix d'exercice de 6,70 \$ par action ordinaire. Les 100 000 options seront acquises comme suit : 25 % à la date d'attribution, 25 % au premier anniversaire de la date d'attribution, 25 % au deuxième anniversaire de la date d'attribution et 25 % au troisième anniversaire de la date d'attribution, et peuvent être exercées sur une période de cinq (5) ans.

Le 1^{er} juin 2021, la Société a attribué 200 000 options sur actions à un membre de son conseil d'administration. Les options sur actions sont assorties d'un prix d'exercice de 6,59 \$ par action ordinaire. Les 200 000 options seront acquises comme suit : 25 % à la date d'attribution, 25 % au premier anniversaire de la date d'attribution, 25 % au deuxième anniversaire de la date d'attribution et 25 % au troisième anniversaire de la date d'attribution, et peuvent être exercées sur une période de cinq (5) ans.

Le 6 avril 2021, la Société a attribué 150 000 options sur actions au président et chef de la direction de la Société, 100 000 options et 200 000 options à deux membres du conseil d'administration et 100 000 options sur actions à un employé de la Société. Les options sur actions sont assorties d'un prix d'exercice de 8,47 \$ par action ordinaire. De ces options, 250 000 options sont acquises immédiatement, 200 000 options seront acquises comme suit : 30 % à la date d'attribution, 35 % au premier anniversaire de la date d'attribution et 35 % au deuxième anniversaire de la date d'attribution. Les 100 000 options restantes seront acquises comme suit : 10 % à la date d'attribution, 20 % au premier anniversaire de la date d'attribution, 30 % au deuxième anniversaire de la date d'attribution et 40 % au troisième anniversaire de la date d'attribution. Toutes les options mentionnées ci-dessus peuvent être exercées sur une période de cinq (5) ans.

Attributions en 2020

Le 26 octobre 2020, la Société a annoncé qu'elle avait attribué des options sur actions visant l'acquisition de 200 000 actions ordinaires de la Société à un membre du conseil d'administration et 50 000 actions ordinaires à un haut dirigeant de la Société. Les options sur actions sont assorties d'un prix d'exercice de 4,00 \$ par action ordinaire et peuvent être exercées sur une période de cinq (5) ans.

Le 16 juillet 2020, la Société a attribué un total de 1 700 000 options sur actions à ses administrateurs, qui leur permettent d'acheter un total de 1 700 000 actions ordinaires de la Société au prix de 4,41 \$ l'action ordinaire. Les 1 700 000 options seront acquises comme suit : 25 % à la date d'attribution, 25 % au premier anniversaire de la date d'attribution, 25 % au deuxième anniversaire de la date d'attribution et 25 % au troisième anniversaire de la date d'attribution.

La Société a également attribué un total de 760 000 options sur actions aux employés, qui leur permettent d'acheter un total de 760 000 actions ordinaires de la Société au prix de 4,41 \$ l'action ordinaire. De ce nombre, 660 000 options seront acquises comme suit : 50 % à la date d'attribution et 50 % au premier anniversaire de la date d'attribution. Les 100 000 options restantes seront acquises comme suit : 25 % à la date d'attribution, 25 % au premier anniversaire de la date d'attribution, 25 % au deuxième anniversaire de la date d'attribution et 25 % au troisième anniversaire de la date d'attribution. Toutes les attributions d'options mentionnées ci-dessus peuvent être exercées sur une période de cinq ans.

Le 2 janvier 2020, la Société a attribué 100 000 options sur actions à un membre du conseil d'administration, en sa qualité de président du comité d'audit de la Société. Les options sur actions sont assorties d'un prix d'exercice de 0,45 \$ par action ordinaire, sont acquises immédiatement et peuvent être exercées sur une période de cinq (5) ans.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

22. Capitaux propres (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 était de 2,99 \$ (2,88 \$ en 2020) l'option. La juste valeur moyenne pondérée de chaque option attribuée a été estimée à la date de l'attribution afin de déterminer la charge de paiement fondé sur des actions à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes au moyen des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Nombre d'options attribuées	2 970 000	2 810 000
Prix d'exercice (\$)	4,55	4,23
Juste valeur d'une option selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes (\$)	2,99	2,88
Hypothèses selon le modèle de Black-Scholes :		
Juste valeur de marché d'une action (\$)	4,52	4,23
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,11	0,38
Volatilité prévue (%)	83,00	88,49
Taux de dividende prévu	-	-
Durée prévue (nombre de mois)	60	60
Taux de renonciation (%)	-	-

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport à l'historique du cours de l'action de la Société. Aucune caractéristique spéciale intrinsèque des options sur actions attribuées n'a été intégrée dans l'évaluation de la juste valeur.

Au 31 décembre 2021, les options en circulation, émises aux termes du régime d'options sur actions à des administrateurs, à des dirigeants, à des employés et à des consultants pour l'acquisition d'une action ordinaire par option, se présentent comme suit :

	Nombre d'options sur actions au 31 déc. 2020	Attribuées	Exercées	Renonciations	Nombre d'options sur actions au 31 déc. 2021	Nombre d'options sur actions acquises ¹⁾	Prix d'exercice d'une option	Date d'échéance
	\$							
25 septembre 2016	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-	-	0,18	25 sept. 2021
3 novembre 2017	2 420 000	-	(20 000)	-	2 400 000	2 400 000	0,58	3 nov. 2022
10 mai 2018	250 000	-	(250 000)	-	-	-	0,52	10 mai 2023
3 juillet 2018	300 000	-	-	-	300 000	300 000	0,51	3 juill. 2023
29 octobre 2018	70 000	-	(30 000)	-	40 000	40 000	0,52	29 oct. 2023
29 septembre 2019	200 000	-	(100 000)	-	100 000	100 000	0,51	29 sept. 2024
2 janvier 2020	100 000	-	-	-	100 000	100 000	0,45	2 janv. 2025
16 juillet 2020	2 450 000	-	(82 000)	(125 000)	2 243 000	1 343 000	4,41	16 juill. 2025
26 octobre 2020	250 000	-	-	-	250 000	125 000	4,00	26 oct. 2025
6 avril 2021	-	550 000	-	-	550 000	320 000	8,47	6 avr. 2026
1 ^{er} juin 2021	-	200 000	-	-	200 000	50 000	6,59	1 ^{er} juin 2026
14 juin 2021	-	100 000	-	-	100 000	25 000	6,70	14 juin 2026
14 octobre 2021	-	100 000	-	-	100 000	10 000	5,04	14 oct. 2026
17 décembre 2021	-	1 920 000	-	-	1 920 000	1 920 000	3,13	17 déc. 2026
30 décembre 2021	-	100 000	-	-	100 000	100 000	3,61	30 déc. 2021
	9 040 000	2 970 000	(3 482 000)	(125 000)	8 403 000	6 833 000	3,10	

1) Au 31 décembre 2021, le prix d'exercice moyen pondéré des options en circulation qui peuvent être exercées était de 2,59 \$

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

22. Capitaux propres (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, une charge de rémunération fondée sur des actions de 9 762 745 \$ (4 244 608 \$ en 2020) a été comptabilisée dans les frais de vente, frais généraux et frais administratifs des états consolidés du résultat global.

Au 31 décembre 2021, un montant de 2 719 354 \$ (3 904 882 \$ en 2020) restait à amortir jusqu'en octobre 2025 au titre de l'attribution d'options sur actions.

Bons de souscription d'actions

Le tableau qui suit présente l'activité liée aux bons de souscription pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le nombre de bons de souscription d'actions émis et en circulation au 31 décembre 2021 :

	Nombre de bons de souscription au 31 décembre 2020	Émis	Exercés	Expirés	Nombre de bons de souscription au 31 décembre 2021	Prix d'un bon de souscription \$	Date d'échéance
Émission d'unités – 28 septembre 2018	3 448 276	–	(3 448 276)	–	–	0,58	28 janv. 2021
Émission d'unités – 19 octobre 2018	100 000	–	(100 000)	–	–	0,58	13 févr. 2021
Émission d'unités – 15 mai 2019	1 355 500	–	(1 355 500)	–	–	0,85	15 mai 2021
Émission d'unités – 28 mai 2019	750 000	–	(750 000)	–	–	0,85	24 mai 2021
Émission d'unités – 19 juin 2019	500 000	–	(500 000)	–	–	0,85	19 juin 2021
Émission d'unités – 25 octobre 2019	225 000	–	(225 000)	–	–	0,75	25 oct. 2021
Émission d'unités – 10 novembre 2020	1 677 275	–	(1 672 000)	(5 275)	–	4,50	10 nov. 2022 ¹
Émission de bons de souscription – 10 novembre 2020	95 707	–	(95 707)	–	–	4,50	10 nov. 2022 ¹
	8 151 758	–	(8 146 483)	(5 275)	–	1,52	

¹Le 10 mars 2021, la Société a remis l'avis de devancement afin de devancer au 14 avril 2021 la date d'expiration des bons de souscription émis le 10 novembre 2020.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

23. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs	(12 372 139)	(2 622 018)
Excédent des coûts et profits par rapport aux montants facturés au titre des contrats inachevés	(3 849 077)	(950 653)
Stocks	(839 352)	–
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	1 015 862	(562 980)
Redevances à recevoir	(65 845)	(1 060 000)
Acomptes	145 379	(1 394 160)
Actifs sur contrats	–	(855 592)
Charges payées d'avance	39 111	(39 042)
Créditeurs et charges à payer	1 953 208	(148 678)
Excédent des montants facturés par rapport aux coûts et profits au titre des contrats inachevés	1 485 969	3 508 315
Impôt sur le résultat	(99 072)	–
	(12 585 956)	(4 124 808)

24. Informations supplémentaires sur l'état du résultat global

Le montant des stocks comptabilisé dans le coût des ventes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est établi à 326 279 \$ (néant en 2020).

La charge d'amortissement et radiation totale des immobilisations incorporelles pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est établie à 465 913 \$ (27 190 \$ en 2020) et a été comptabilisée dans le coût des ventes et des services.

L'amortissement des immobilisations corporelles s'est établi à 356 103 \$ et l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation s'est établi à 570 411 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comparativement à (63 118 \$ et 408 335 \$ respectivement, en 2020) et ont été comptabilisés dans les frais de vente, frais généraux et frais administratifs. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les coûts engagés pour obtenir des contrats à long terme étaient de néant (161 219 \$ en 2020) et ont été comptabilisés dans les frais de vente, frais généraux et frais administratifs.

Les avantages du personnel ont totalisé 21 855 957 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (11 801 314 \$ en 2020) et comprennent une rémunération fondée sur des actions de 9 762 745 \$ (4 244 608 \$ en 2020).

La Société a reçu plusieurs subventions au cours de l'exercice, qui ont été comptabilisées lorsqu'elles sont devenues encaissables. Les subventions reçues en 2021 sont inconditionnelles et totalisent 226 420 \$ (419 661 \$ en 2020). Un montant de 149 575 \$ (365 433 \$ en 2020) a été porté en réduction des frais de recherche et de développement connexes et un montant de 76 845 \$ (54 228 \$ en 2020) a été porté en réduction des frais de vente, frais généraux et frais administratifs.

En 2020, la Société a demandé une subvention salariale d'un montant de 775 967 \$ dans le cadre du programme de SSUC. Un montant de 118 416 \$ a été porté en réduction de la rémunération du personnel dans le coût des ventes et des services, un montant de 504 339 \$ a été porté en réduction de la rémunération du personnel dans les frais de vente, frais généraux et frais administratifs et un montant de 153 212 \$ a été porté en réduction de la rémunération du personnel dans les frais de recherche et de développement.

PyroGenèse Canada Inc.
Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

25. Charges financières nettes

	2021	2020
	\$	\$
Charges financières		
Intérêts et frais liés aux débetures convertibles	–	171 042
Intérêts au titre de la désactualisation sur les débetures convertibles	–	182 700
Intérêts sur les emprunts à terme	99 960	20 957
Intérêts sur les obligations locatives	307 691	211 666
Intérêts au titre de la désactualisation sur les billets à payer et sur le solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises	110 203	17 937
Pénalités et autres charges d'intérêts	19 325	57 550
Coûts d'emprunt incorporés au coût du matériel en cours de construction	–	(137 778)
	537 179	524 074
Produits financiers		
Capitalisation des intérêts sur les redevances à recevoir	(132 809)	–
Charges financières nettes	404 370	524 074

26. Résultat par action

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le nombre d'actions de base et le nombre d'actions diluées en circulation aux 31 décembre 2021 et 2020 :

	2021	2020
	\$	\$
Nombre moyen quotidien pondéré d'actions ordinaires	166 645 546	148 315 445
Effet dilutif des options sur actions	–	5 375 592
Effet dilutif des bons de souscription	–	4 611 720
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	166 645 546	158 302 757
Nombre d'options sur actions et de bons de souscription exclus du calcul du résultat par action dilué	8 403 000	4 664 396

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

27. Transactions entre parties liées

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, la Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

En 2021, des loyers et des taxes foncières totalisant 274 934 \$ (274 106 \$ en 2020) ont été facturés par une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société. Au 1^{er} janvier 2020, un contrat de location d'un immeuble avec une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société a été modifié et prolongé de cinq ans. À la date de la modification, l'obligation locative a été remesurée en utilisant un taux d'actualisation de 4 % et un montant de 366 566 \$ a été comptabilisé comme ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Le contrat modifié comportait une exigence de paiement anticipé du loyer de 1 178 530 \$ et de taxes municipales de 260 000 \$. En échange de la modification du contrat de location, un emprunt convertible de 2020 de 903 000 \$ consenti par une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société a été converti en 3 225 000 actions ordinaires de la Société. Ces charges sont comptabilisées aux postes « Coût des ventes et des services » et « Frais de vente, frais généraux et frais administratifs » dans l'état du résultat global. Au 31 décembre 2021, l'actif au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives se chiffraient respectivement à 1 107 131 \$ et à néant (1 328 557 \$ et 221 496 \$ en 2020).

Une somme de néant (58 050 \$ au 31 décembre 2020) d'intérêts à payer a été comptabilisée sur l'emprunt convertible de 2020 de 903 000 \$ conclu avec une fiducie dont le bénéficiaire est l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société.

Un solde à payer à l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société totalisant 144 506 \$ (72 188 \$ en 2020) est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Des intérêts au titre de la désactualisation de néant (17 937 \$ en 2020) ont été imputés aux charges financières nettes au titre de l'emprunt de 295 000 \$ conclu avec l'actionnaire détenant le contrôle et chef de la direction de la Société.

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et certains dirigeants. La rémunération totale des principaux dirigeants s'établit comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Salaires – principaux dirigeants	3 049 501	2 148 420
Cotisations au régime de retraite	59 377	18 529
Jetons de présence – conseil d'administration	187 600	150 000
Rémunération fondée sur des actions – dirigeants	6 182 573	1 989 144
Rémunération fondée sur des actions – conseil d'administration	2 338 650	846 410
Autres avantages – principaux dirigeants	237 903	544 402
Total de la rémunération	12 055 604	5 696 905

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

28. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, la Société a recours à plusieurs instruments financiers. La direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatifs découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire. Le programme général de gestion des risques de la Société est axé sur le caractère imprévisible du marché des capitaux et vise à réduire au minimum les éventuels effets négatifs sur la performance financière de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir ces risques.

Risque de change

La Société conclut des transactions libellées en dollars américains et les soldes des produits, des charges, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer qui s'y rapportent sont exposés aux variations des cours de change.

Le tableau qui suit présente l'exposition de la Société au risque de change pour les montants libellés en dollars américains aux 31 décembre :

	2021	2020
	\$	\$
Trésorerie	1 714 670	1 366 627
Débiteurs	14 465 011	621 817
Créditeurs et charges à payer	(1 023 999)	(252 463)
Total	15 155 682	1 735 981

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2021, si le taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien avait varié de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'incidence sur le résultat avant impôt et les capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se serait chiffrée à 1 516 000 \$ (174 000 \$ au 31 décembre 2020).

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

28. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit et concentration du crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit maximal auquel la Société est exposée au 31 décembre 2021 correspond à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients (à l'exception de la taxe de vente à recevoir), des acomptes et des redevances à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui ne comprennent que des certificats de placements garantis remboursables dans un délai relativement court à la Société, sont détenus auprès de grandes institutions financières de bonne réputation. Pour gérer son risque de crédit, la Société effectue des évaluations du crédit de ses clients. La Société n'exige généralement pas de garantie ou d'autre sûreté de la part des clients relativement aux créances clients. La Société estime que le recouvrement de ces créances ne présente aucun risque inhabituel. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, quatre clients ont généré 79 % (deux clients pour 79 % au 31 décembre 2020) des produits tirés des activités d'exploitation.

	2021		2020	
	Produits	% du total des produits	Produits	% du total des produits
	\$	%	\$	%
Client 1	7 308 191	24	9 523 353	53
Client 2	7 019 953	23	4 444 022	26
Client 3	6 417 373	21	—	—
Client 4	3 551 900	11	—	—
Total	24 297 417	79	13 967 375	79

Un client représentait 73 % (deux clients pour 69 % au 31 décembre 2020) des créances clients et avait des montants à payer à la Société de 12 063 636 \$ (1 211 177 \$ en 2020), soit le principal risque de crédit de la Société. La concentration du crédit est établie en se fondant sur les clients qui représentent au moins 10 % du total des produits ou du total des débiteurs.

Les redevances sont à recevoir d'une société dans laquelle la Société détient des placements stratégiques. La Société ne dispose d'aucune garantie ou autre sûreté associée au recouvrement de cette créance.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont calculées à une date précise en fonction d'hypothèses quant aux montants, au calendrier des flux de trésorerie futurs estimés et aux taux d'actualisation. Par conséquent, en raison de sa nature approximative et subjective, la juste valeur ne doit pas être interprétée comme étant réalisable si les instruments financiers étaient réglés immédiatement.

Il existe trois niveaux de juste valeur qui reflètent l'importance des données d'entrée utilisées pour calculer la juste valeur des instruments financiers :

Niveau 1 — des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 — des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 — des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

28. Instruments financiers (suite)

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des acomptes ainsi que des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les placements en actions de BGF et de HPQ ont été évalués selon les prix cotés et classés au niveau 1.

Les redevances à recevoir sont actualisées selon leurs accords connexes et elles sont classées au niveau 2.

Les placements en bons de souscription de HPQ ont été évalués à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et classés au niveau 3.

La juste valeur des emprunts à terme et du solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises au 31 décembre 2021 a été déterminée à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs et des estimations de la direction relativement aux taux d'intérêt du marché pour des émissions semblables. Compte tenu de leur émission récente, leur juste valeur de marché correspond à leur valeur comptable.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque qu'un instrument financier perde de la valeur en raison d'une variation des taux d'intérêt. Les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les flux de trésorerie associés à certains actifs et passifs financiers (risque lié aux flux de trésorerie), sur la juste valeur d'autres actifs ou passifs financiers (risque de prix) et sur la juste valeur des placements ou des passifs (risque de prix). La Société est exposée à un risque lié à la juste valeur à l'égard des équivalents de trésorerie et des emprunts à terme, car ces instruments financiers portent intérêt à des taux fixes.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change et du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La principale exposition de la Société au risque de prix est attribuable à ses placements en actions et en bons de souscription de sociétés ouvertes inscrites à la Bourse de croissance TSX. Si les cours des actions avaient augmenté ou baissé de 25 % au 31 décembre 2021, toutes les autres variables demeurant constantes, la valeur des placements de la Société aurait augmenté ou diminué respectivement, d'environ 4 042 000 \$ (25 % et 11 874 375 \$ au 31 décembre 2020).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. Pour gérer le risque de liquidité, la Société établit des projections des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et prévoit ses activités d'investissement et de financement.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

28. Instruments financiers (suite)

Le tableau qui suit présente les montants contractuels à payer et les échéances des passifs financiers et des autres passifs au 31 décembre 2021 :

	Valeur comptable	Montant contractuel total	Moins de 1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	10 069 177	10 069 177	10 069 177	–	–	–
Emprunts à terme	190 905	263 232	85 731	67 561	62 823	47 117
Solde à payer dans le cadre du regroupement d'entreprises	3 952 203	4 355 600	2 395 580	1 960 020	–	–
Obligations locatives	5 323 965	6 614 192	3 220 750	710 493	561 628	2 121 321
	19 536 250	21 302 201	15 771 238	2 738 074	624 451	2 168 438

Une lettre de garantie d'un montant de 66 300 \$ US (84 055 \$) émise par la filiale de la Société était en cours au 31 décembre 2021. De plus, la filiale dispose d'une ligne de crédit disponible jusqu'à concurrence d'un montant de 500 000 \$ expirant en janvier 2023. Au 31 décembre 2021, un montant de 436 000 \$ de cette facilité était utilisé.

29. Passifs éventuels

La Société est actuellement partie à différentes actions en justice. Si la direction juge qu'une perte découlant de ces actions est probable et peut être estimée de manière fiable, le montant de cette perte est comptabilisé. À mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles, toute responsabilité potentielle dans le cadre des actions est évaluée et les estimations sont révisées au besoin. À la lumière des informations dont elle dispose actuellement, la direction estime que l'issue des actions en justice, individuellement et globalement, n'aura pas une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société ni sur les tendances générales de ses résultats d'exploitation.

La Société avait reçu, au cours d'exercices antérieurs, une subvention publique d'environ 800 000 \$ pour faciliter le développement d'une nouvelle technologie de systèmes avancés de traitement des déchets. Cette subvention pourrait être remboursable à un taux correspondant à 3 % de toute contrepartie reçue à l'égard du projet pour lequel le financement a été versé, jusqu'à concurrence du montant réel de la subvention reçue. Cette clause de remboursement est en vigueur jusqu'au 30 mai 2024. Or, la Société ayant abandonné le projet en 2011, le remboursement d'aucun montant n'est prévu.

30. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- S'assurer qu'elle dispose des liquidités nécessaires à la poursuite de ses activités courantes et à la réalisation de son plan d'affaires;
- Procurer un rendement adéquat aux actionnaires.

Les principaux objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de s'assurer que l'entité poursuive ses activités ainsi que de continuer à offrir des rendements optimaux pour les actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

30. Gestion du capital (suite)

La Société finance actuellement ces besoins à partir des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'ententes de financement conclues avec des tiers et des actionnaires. La Société n'est pas soumise à des exigences en matière de capital imposées de l'extérieur.

La Société surveille son fonds de roulement afin d'honorer ses obligations financières. Au 31 décembre 2021, le fonds de roulement de la Société s'établissait à 14 006 785 \$ (13 797 579 \$ en 2020).

La gestion du capital englobe les capitaux propres, pour un montant total de 40 768 754 \$ (59 423 106 \$ en 2020) et les emprunts à terme de 190 905 \$ (112 707 \$ en 2020), de même que la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour un montant de 12 202 513 \$ (18 104 899 \$ en 2020).

Bien qu'aucune modification importante n'ait été apportée à l'approche de la Société au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent, la Société a été en mesure, en 2020, de rembourser ses emprunts à terme et de convertir ses débetures convertibles en actions ordinaires. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, vendre des portions de ses placements stratégiques et acheter périodiquement ses propres actions sur le marché libre.

31. Impôt sur le résultat

a) La charge d'impôt sur le résultat comprend ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Impôt exigible		
Exercice considéré	(155 714)	327 412
Impôt différé		
Naissance et résorption des différences temporaires	(5 095 595)	6 816 080
Comptabilisation d'actifs d'impôt non comptabilisés précédemment	-	(170 082)
Variation des différences temporaires déductibles non comptabilisées	4 511 349	(5 939 998)
	(584 246)	706 000
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(739 960)	1 033 412

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

31. Impôt sur le résultat (suite)

b) Rapprochement du taux d'impôt effectif

	2021	2020
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	(39 171 899)	42 801 816
Taux d'impôt	26,5 %	26,5 %
Charge (économie) d'impôt selon les taux d'impôt fédéral et provincial de base combinés	(10 380 553)	11 342 481
Différences permanentes	5 079 805	(5 072 219)
Modification des taux d'impôt	8 334	37 443
Ajustement lié à l'exercice précédent	60 533	835 787
Comptabilisation d'actifs d'impôt non comptabilisés précédemment	-	(170 082)
Variation des différences temporaires déductibles non comptabilisées	4 511 349	(5 939 998)
Autre	(19 428)	-
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(739 960)	1 033 412

Les taux d'impôt statutaires applicables sont de 26,5 % en 2021 et de 26,5 % en 2020. Le taux d'impôt applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés applicables dans la juridiction dans laquelle la Société exerce ses activités.

c) Actifs et passifs d'impôt différé

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés :

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés sont attribuables aux éléments suivants :

	Actifs		Passifs		Net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Report prospectif de pertes autres qu'en capital	1 705 073	4 982 328	-	-	1 705 073	4 982 328
Placements stratégiques	-	-	(656 507)	(4 919 499)	(656 507)	(4 919 499)
Crédits d'impôt à l'investissement	-	-	-	(273 854)	-	(273 854)
Redevances à recevoir	-	-	(333 543)	(280 900)	(333 543)	(280 900)
Immobilisations corporelles	-	-	(147 127)	(25 273)	(147 127)	(25 273)
Immobilisations incorporelles	-	-	(468 167)	-	(468 167)	-
Produits différés	-	-	(21 000)	-	(21 000)	-
Actifs au titre de droits d'utilisation, déduction faite des passifs	-	-	(121 123)	(188 802)	(121 123)	(188 802)
Actifs (passifs) d'impôt	1 705 073	4 982 328	(1 747 467)	(5 688 328)	(42 394)	(706 000)
Compensation de l'impôt	(1 705 073)	(4 982 328)	1 705 073	4 982 328	-	-
Actifs (passifs) d'impôt nets	-	-	(42 394)	(706 000)	(42 394)	(706 000)

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

31. Impôt sur le résultat (suite)

L'impôt différé généré par les différences temporaires et les pertes en capital et les crédits d'impôt non utilisés se résumant comme suit

	1 ^{er} janvier 2020	Comptabilisé aux résultats	31 décembre 2020	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé dans le regroupement d'entreprises	31 décembre 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs (passifs) d'impôt différé						
Immobilisations corporelles	–	–	–	621	(2 840)	(2 219)
Immobilisations incorporelles	–	–	–	93 583	(559 949)	(466 366)
Produits différés	–	–	–	(21 000)	–	(21 000)
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	–	–	–	(194 958)	642 149	447 191
Crédits d'impôt à l'investissement	–	(706 000)	(706 000)	706 000	–	–
	–	(706 000)	(706 000)	584 246	79 360	(42 394)

Aux 31 décembre 2021 et 2020, les montants et les dates d'expiration des bases fiscales et des différences temporaires pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé sont les suivants :

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$
Frais de recherche et de développement, sans délai prescrit	11 399 104	–	9 917 779	9 511 671
Crédits d'impôt à l'investissement en recherche et développement du gouvernement fédéral :				
2029	299 881	–	–	–
2030	89 879	–	–	–
2031	223 759	–	–	–
2032	186 031	–	–	–
2033	105 216	–	–	–
2034	212 609	–	361 430	–
2035	488 555	–	488 555	–
2036	359 594	–	359 594	–
2037	253 885	–	253 885	–
2038	186 015	–	186 015	–
2039	465 535	–	411 540	–
2040	101 562	–	142 367	–
2041	359 115	–	–	–
	3 331 636	–	2 203 386	–

PyroGenèse Canada Inc.
Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

31. Impôt sur le résultat (suite)

e) Reports prospectifs de pertes fiscales

	31 décembre 2021			31 décembre 2020	
	Fédéral	Provincial	Italie	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$	\$
Reports prospectifs de pertes fiscales :					
2032	628 948	—	—	—	—
2033	2 047 643	1 490 639	—	—	—
2034	589 007	589 007	—	—	—
2035	703 664	416 827	—	—	—
2036	3 579 827	3 440 527	—	—	—
2037	1 577 876	1 568 739	—	—	—
2038	5 716 536	5 650 620	—	3 715 297	—
2039	4 163 315	4 079 919	—	4 163 315	1 108 382
2040	2 710 255	2 659 255	—	—	—
Indéterminé	—	—	815 620	—	—
	21 717 071	19 895 533	815 620	7 878 612	1 108 382

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$
Autres différences temporaires déductibles, sans délai prescrit :				
Coûts de financement	1 100 504	1 100 504	1 538 633	1 538 633
Immobilisations incorporelles	3 712 181	3 431 133	3 908 608	3 599 602
Pertes en capital	464 768	464 768	—	—
	5 277 453	4 996 405	5 447 241	5 138 235

Les actifs d'impôt différé et les crédits d'impôt à l'investissement n'ont pas été comptabilisés en ce qui concerne ces éléments, car il n'est pas certain que la Société générera un bénéfice imposable futur à l'égard duquel elle pourra utiliser les avantages qui en découlent. La génération de bénéfices imposables futurs dépend du succès de la commercialisation des produits et des technologies de la Société.

PyroGenèse Canada Inc.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

32. Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, d'après l'information financière qui est disponible et évaluée par le conseil d'administration de la Société. Le siège social de la Société est situé à Montréal, au Québec. La Société exerce ses activités dans trois régions géographiques, le Canada, l'Italie et l'Inde.

Le tableau suivant résume le total des produits de la Société par région géographique :

	2021	2020
	\$	\$
Canada	7 395 312	5 828 186
États-Unis	7 535 411	1 463 510
Europe	2 576 884	265 711
Mexique	786 154	174 818
Asie	420 268	–
Israël	491	4 007
Arabie Saoudite	7 019 954	9 523 353
Chine	134 664	296 031
Amérique du Sud	1 475 607	181 184
Inde	3 723 605	–
Afrique	–	38 229
	31 068 350	17 775 029

Les produits ventilés par gamme de produits et par méthode de comptabilisation sont présentés à la note 6.

Le tableau qui suit présente un résumé d'une sélection de catégories d'actifs par marché géographique au 31 décembre :

	2021			2020	
	\$	\$	\$	\$	\$
	Canada	Italie	Inde	Total	Total
Immobilisations corporelles	3 685 974	–	26 963	3 712 937	2 529 570
Actifs au titre de droits d'utilisation	5 765 993	–	–	5 765 993	3 701 000
Immobilisations incorporelles	2 774 198	–	–	2 774 198	905 614
Goodwill	2 660 607	–	–	2 660 607	–

En 2020, les catégories d'actifs susmentionnées étaient toutes situées au Canada

33. Événement postérieur à la date de clôture

Le 11 février 2022, la Société a annoncé que la TSX avait accepté son avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités lui permettant de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 7 500 000 actions ordinaires pendant la période allant du 15 février 2022 au 14 février 2023.